

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. III.—No. 21.

MONTREAL, JEUDI, 23 MAI, 1872.

ABONNEMENT. \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

GALERIE NATIONALE.

NOTICE HISTORIQUE

Sur le Lieutenant-Général VICOMTE DE LÉRY, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, par M. le VICOMTE DE LÉRY, son fils.

A MES LECTEURS,
Messieurs,

Quand le corps du génie, si fécond en officiers de mérite, vient de perdre un de ses chefs les plus distingués ; quand je pleure à la fois l'ami le plus tendre et le père le plus éclairé, laisserai-je sa tombe se refermer en silence ? Non, messieurs : j'éprouve le besoin de vous faire partager ma douleur, je veux vous entretenir, une dernière fois, des précieuses qualités qui assurèrent au général de Léry votre estime, et comme guerrier et comme citoyen.

Je vais essayer de retracer à votre mémoire quelques-unes des circonstances dans lesquelles il sut déployer, avec le plus de succès, l'énergie de son caractère, et cette supériorité de talents qui le plaça à la tête de son arme, poste dû à sa longue expérience et à la sagacité avec laquelle il sut toujours appliquer les règles de son art à la grande tactique. Dans toutes les occasions qui le mirent en position de commander pendant sa longue et honorable carrière, il sut se concilier l'estime et l'affection de ses subordonnés ; sa bourse leur était toujours ouverte, et sa protection, puissante alors, ne leur fut jamais refusée ; son cœur noble et généreux ne se rebutait jamais par les nombreux exemples d'ingratitude qu'il éprouvait : il se contentait pour prix de ses bienfaits, du concours unanime d'estime et d'affection de tous les gens de bien qui le connaissaient ; il obligeait pour le plaisir d'obliger, et sa générosité naturelle s'opposait incessamment à l'accroissement de sa fortune. Il négligeait même les moyens les plus légitimes de s'assurer un bien-être.

En Hollande, en Italie, en Espagne, il ne fit jamais d'épargnes sur ses traitements qui s'élevaient à des sommes considérables : tout ce qu'il n'employait pas à soutenir dignement le rang qu'il occupait, était divisé en gratifications pour les soldats, en secours pour ses officiers ; et le seul héritage enfin qu'il ait laissé à sa femme et à son fils, c'est une réputation intacte et de beaux exemples à suivre.

Combien de grands personnages, possesseurs d'une immense fortune, eussent donné, à leur heure dernière, les millions que leur avarice avait entassés, pour laisser à leurs concitoyens des souvenirs aussi glorieux, aussi touchants, pour emporter avec eux, comme le général de Léry, la consolante certitude qu'ils ne laissent après eux que des exemples d'honneur et de vertu, des êtres dont ils avaient assuré le bonheur, quelques ennemis de leur renommée, peut-être, mais pas un seul ennemi.

J'ai parlé de ses vertus, comme militaire, et je fournirai, à la fin de cette notice, les preuves à l'appui de ce que j'ai dit.

Vous entretiendrais-je maintenant des droits qu'il sut acquérir à la reconnaissance des villageois au milieu desquels il se retira, lorsque l'ordonnance rendue sur la proposition du maréchal Gouvion St. Cyr vint l'envelopper dans la ruine de tant d'officiers-généraux, qui, pour prix de leurs longs services, n'obtinrent qu'une retraite modique et forcée, lorsqu'ils devaient espérer au moins qu'on leur laisserait la liberté de servir jusqu'à leur dernier soupir une patrie à laquelle ils avaient assuré une gloire immortelle pendant trente années de guerres consécutives et un roi, objet de leur vénération, auquel ils avaient, pour ainsi dire, fait hommage de leur renommée.

Difficilement justifierait-on un acte qui sembla anéantir les services de tant d'illustres vétérans.

Cependant le coup était porté : il fallut s'y soumettre ; re-

tiré à huit lieues de la capitale, dans une campagne agréable qui appartenait à sa femme, le général de Léry cherchait toujours les occasions de servir son pays et son roi : il s'en présenta bientôt une, et elle lui fut d'autant plus agréable qu'elle devait lui fournir de nombreux motifs pour donner de nouvelles preuves de son désintéressement et de sa générosité : le bourg près duquel était placée sa retraite se ressentit de l'influence bienfaisante de son voisinage, et la place de maire lui fut offerte.

Il ne dédaigna pas cet hommage rendu à ses vertus ; il y fut au contraire extrêmement sensible, et presque à la fin de sa carrière l'homme qui, si longtemps, avait illustré son arme et brillé dans nos camps, vint, nouveau Cincinnatus, labourer ses champs, aider, protéger la nouvelle famille qui l'adoptait en quelque sorte pour son père, et recueillir enfin une nouvelle et dernière moisson de louanges, d'amour et de vénération.

Entrerai-je dans quelques détails concernant la vie simple et utile qu'il menait dans ce séjour de paix ? Non, messieurs ; nous laisserons parler ses voisins, tous les villageois qui furent sous son administration, et dont M. Jouet, adjoint de la commune a été l'interprète, dans un discours qu'il eût prononcé sur la tombe de mon père, sans la modestie qui l'empêcha de parler après mon oncle, le général Kellermann, duc de Valmy.

La voici, cette preuve touchante de l'estime qu'il inspirait, et des regrets qu'il a laissés :

« Messieurs,
Chacun de vous vient, dans cette triste cérémonie, apporter son tribut de regrets pour l'homme de bien dont nous déplorons la perte.

Qui l'eût dit, messieurs, que ce pieux devoir nous rassemblerait sitôt, quand il y a quelques jours encore nous ressentions l'influence de son administration toute paternelle ; qu'au lieu de sa présence qui nous était promise, nous serions réduits à n'accueillir que ces restes inanimés ?

La carrière de M. le général vicomte de Léry a été marquée par d'illustres événements.

Né au Canada, la France le vit bientôt dans les rangs de ses défenseurs ; peu de campagnes, peu de sièges mémorables ont eu lieu sans qu'il y ait participé : le maréchal Kellermann sut le distinguer et l'associer en quelque sorte à ses travaux et à sa gloire, en le faisant entrer dans sa famille.

M. le vicomte de Léry avait aussi puissamment contribué à l'illustration de sa patrie adoptive ; sa vie entière lui fut consacrée, et, après l'avoir servie de son épée, il vint parmi nous se dévouer à des fonctions civiles qu'il a si bien remplies.

La commune d'Annet conservera toujours de son administration, un souvenir plein de reconnaissance ; nous chérirons sa mémoire, et, dans notre gratitude, nous nous féliciterons de ce qu'une de ses dernières pensées a été pour la commune, puisqu'il a voulu reposer parmi nous.

Ses administrés lui conserveront après sa mort toute l'affection qu'ils lui portaient pendant que sa vie était employée à leur utilité."

Je n'ajouterais rien à ce discours qui, selon moi, renferme en peu de phrases le plus bel éloge que l'on puisse faire du général de Léry. Oh mon père ! votre mémoire est assez honorée par les regrets des bons et simples villageois au milieu desquels vous aimiez tant à vous trouver ; vous leur étiez bien cher. J'ai vu leurs larmes couler quand le général Kellermann, dans un discours touchant, fit l'énumération des titres que vous donnaient vos vertus guerrières et civiles à la reconnaissance de vos concitoyens.

Reposez en paix, mânes sacrés ; un encens toujours pur s'élèvera jusqu'à vous : il ne sera composé ni de louanges mercenaires, ni de regrets factices ; nos vœux pour votre éternelle félicité vous accompagneront dans les célestes demeures, et

l'espoir de vous retrouver un jour, paré de vos vertus, environné de cette béatitude promise à tous les justes par un Dieu puissant, pourra seul nous faire supporter avec courage des jours fétrés par votre absence !

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

François-Joseph-Chaussegros de Léry, fils de Gaspard-Joseph Chaussegros, Ecr., sieur de Léry, lieutenant de toutes les troupes de la marine du Canada, chevalier de St. Louis, et de madame Louise de Brouage, son épouse, est né le 11 septembre 1754, et a été baptisé, le lendemain, en l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec.

Il eut pour parrain le sieur François Martel de Brouage, commandant pour le roi de France en toute la côte de Labrador.

Il fut l'aîné de dix-sept enfants dont cinq seulement lui survivrent.

A peine âgé de huit ans, on l'envoya au collège de Paris, où il fit lui-même son éducation.

Admis à l'école du génie à quinze ans, il en sortit en qualité de lieutenant en 1773.

Aspirant en 1777, il fut promu au grade de lieutenant, le 12 octobre 1780. Il fut décoré de la croix de St. Louis dans le courant de juin 1790 ; il fut nommé par le roi commandeur du même ordre en 1814.

Le général vicomte de Léry avait été nommé chef de bataillon, sous-directeur des fortifications, le 1er germinal an III ; promu extraordinairement chef de brigade le 28 février an IV, il fut nommé directeur des fortifications, le 5 ventose an VI. On le nomma encore extraordinairement général de brigade, le 17 thermidor an VII.

Le premier consul le nomma inspecteur-général des fortifications, et commandant en chef du génie à l'armée expéditionnaire de Hollande, le 5 floréal an VIII.

Il fut promu au grade de général de division le 1er février 1805.

CAMPAGNES DU GÉNÉRAL DE LÉRY.

1781 Aux colonies d'Amérique.

1782 S'est trouvé au combat que l'escadre française livra à l'amiral Kempenfeld (1783, 1784.)

1785 S'est particulièrement trouvé aux combats des 9 et 12 avril.

1782 A mis deux fois l'île de la Guadeloupe en état de défense (1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, et 1792.)

ARMÉES DU RHIN.

An III. A disposé les ouvrages qui ont servi au passage du Rhin depuis Neuss et Dusseldorf jusqu'à Vadagen.

IV. A marché avec le corps d'armée qui a effectué le blocus de Cassel ; a dirigé les ouvrages qui devaient assurer la possession de Morbach, Biberich et Carthorin.

V. S'est trouvé à la retraite du maréchal Jourdan depuis le Mein jusqu'à Dusseldorf ; a marché avec ce général pour tenter le déblocus de Manheim.

VI et VII. Campagnes aux armées de Mayence, du Danube et du Rhin.

VIII et IX. Campagnes aux armées du Rhin et des Grisons.

XII. Armée des côtes de l'Océan.

XIII. Grande armée.

XIV. Prise d'Ulm. Bataille d'Austerlitz.

1805. Sa belle conduite l'a fait nommer grand-officier de la Légion d'Honneur (1806 et 1807.)

Il est désigné pour commander le génie en Italie.

1809. Nommé commandant en chef du génie au grand état major-général des armées d'Espagne, il montra en 1811 un talent consommé au siège de Badajoz, qu'il dirigea en personne (1810, 1811, 1812.)

1813. Commandant en chef du génie à l'armée d'Espagne.

1814. Commandant en chef du génie à la grande armée dans la campagne de France.

En 1814 le roi de France le nomma membre de son conseil de la guerre, et grand-croix de la Légion-d'Honneur.

Nommé baron en 1811 par Napoléon, qui lui donna une dotation en Westphalie, il fut nommé vicomte par le roi en 1814.

Il fut mis à la retraite en raison de l'ancienneté de ses services, et d'après la loi du 1er août 1805.

On verra par cette notice biographique que le lieutenant-général de Léry a servi pendant quarante-six années activement; qu'il s'est distingué plusieurs fois, a fait trente-cinq campagnes, a assisté à environ soixante-dix batailles, combats ou sièges mémorables.

Tant de titres à la reconnaissance et à l'estime de ses contemporains me font espérer que l'on accueillera favorablement cet écrit sur la vie de mon père.

En le publiant, mon but a été de satisfaire à la fois les vœux de ses anciens compagnons d'armes, les désirs de ses amis, et enfin le besoin que j'éprouvais de faire partager à toutes ses connaissances les regrets et la douleur que j'éprouverai toujours de sa perte.

Le général de Léry est mort à Chartrelle, près Melun, le 5 septembre 1824, chez M. le comte de Marchais, son ami et son parent, qui lui a prodigué jusqu'à son dernier soupir les soins les plus pressés et les plus tendres.

Je crois devoir payer ici à M. de Marchais le tribut d'éloges qu'il a mérités.

C'est finir dignement cette brochure que de la terminer en donnant une preuve de reconnaissance à celui qui soigna si bien dans ses derniers moments un homme qui professa toujours cette vertu au plus haut degré.

Les restes du vicomte de Léry ont été déposés, suivant ses désirs, dans un cimetière qu'il s'était réservé à Annet, près Clayes, département de Seine-et-Marne, à côté de la retraite qu'il habita pendant les neuf dernières années de sa vie.

De profundis.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

Le vicomte de Léry conduisit particulièrement le siège ou blocus de Cadix, et les ouvrages gigantesques des Français autour de cette ville sont d'une célébrité qui ne le cède qu'à celle des travaux de lord Wellington à Torres Vedras, en avant de Lisbonne. (1) Il conduisit aussi le siège de Badajoz et en doubla les fortifications, ainsi que celles de Ciudad Rodrigo. On trouve dans le livre intitulé *Exploits of Wellington*, une lettre de Léry au général Kellerman sur la prise de Badajoz (2).

Le vicomte de Léry éleva ces travaux défensifs de Lyon auxquels Napoléon fait allusion dans ses *Mémoires de St. Hélène*. "Le général Léry eut la tâche de présider aux travaux défensifs de Lyon; ils étaient poussés avec vigueur: 450 pièces de gros calibre en fer, amenées de Toulon, et 250 pièces en bronze, armaient les remparts ou servaient de réserves."

Dans les *Mémoires* de madame la duchesse d'Abrantès on lit: Aussitôt après la reddition d'Olienza, Soult marcha sur Badajoz, et le siège en fut poussé avec vigueur. Le maréchal avait avec lui le général Gazan comme chef d'état-major; le général Léry, beau-frère du brave général Kellermann, commandait le génie, et le général Bourgeat, brave, digne et vieux militaire d'artillerie. (3)

Mis à la retraite, le 1er août 1818, le vicomte de Léry reçut Mgr Plessis à Paris, en 1820, et écrivit à ce sujet une lettre touchante à madame de Beaujeu (4) sa sœur. Il mourut le 5 septembre 1824, comme le dit sa biographie, chez le comte de Marchais, son parent, dans les bras du baron Atalin, son aide-camp, qui le fut plus tard de Louis-Philippe. Le jour même de sa mort, il était sur la liste des officiers-généraux qui devaient être créés maréchaux de France. On retrouvait son portrait aux Invalides et son nom sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile, route de l'Ouest.

Aussi les Canadiens qui ont visité la reine des cités avant que la Commune y eût promené sa main sanguinaire et dévastatrice, ont pu voir avec un sentiment de légitime orgueil, le nom d'un de leurs compatriotes, inscrit à côté des généraux les plus célèbres de l'homme qui fit pâlir, sous leur diadème, tous les Césars de l'Europe, et les obligea à ployer le genou devant sa puissance colossale.

En 1801, le vicomte de Léry avait épousé Mlle Kellermann, fille du célèbre duc de Valmy. Il en parle ainsi dans une lettre du 4 octobre 1802, adressée à Mde Johnston, sa tante, femme du général de ce nom.

"Je profite de la paix générale pour vous donner de mes nouvelles. Vous avez dû recevoir la lettre par laquelle je vous annonçais ainsi qu'au Général mon mariage. J'ai épousé Mlle Kellermann, fille du général Kellermann, et nièce par sa mère du ministre du Trésor public, M. Barbé Marbois. C'est assez vous dire que ma femme appartient à une famille des plus honorables, qui, même avant la Révolution, était des mieux posées en France. Mais ce qui vaut mieux que tout cela, et ce qui surpasse tout ce que je pourrais vous dire, c'est qu'elle est accomplie sous tous rapports: grâces, esprit, sagesse, elle a tout pour elle. Il suffit de la connaître pour l'aimer. Je suis donc parfaitement heureux, et j'ai lieu de croire que ma Cécilia l'est également."

Dans une lettre à son frère Louis, (5) datée de Londres, où il était en visite chez Mme. Johnston il ajoute:

"Je suis fâché que tu ne sois pas à même de faire la connaissance de ma femme: tu serais content de sa tenue et de sa bonne éducation. Je suis parfaitement vu dans sa famille qui

a beaucoup de crédit. J'ai appris avec plaisir, que, de ton côté, tu avais fait un bon mariage. Je voudrais pouvoir retourner en Canada et reconquérir la prépondérance dont jouissait notre famille du vivant de notre estimable père, mais tous mes intérêts s'y opposent. Les goûts d'ailleurs de ma femme ne sont pas là. Il appartient à toi, mon bon ami, de te mettre à la tête de la famille: c'est là un projet digne de toi. Je n'ai pas reçu, depuis longtemps, de nouvelles de Georges: (1) il doit être de retour en Pologne de ses voyages en Allemagne et en Italie. On m'a dit qu'Alexandre (2) devait venir à Londres pour se perfectionner dans le droit et la connaissance des lois anglaises: je désire bien avoir occasion de le voir. Rappelle-moi au souvenir de Mme Couillard: (3) elle a sans doute oublié les années d'enfance que nous avons passées ensemble. Puisque Catherine (4) est si belle fille, je voudrais avoir un bon mari à lui donner: ce serait avec le plus grand plaisir que je le lui offrirais par le premier bateau qui ferait voile pour Québec. Donne-moi des nouvelles de ma tante Ste. Marie. (5) Vit-elle encore? Mme de Landrieff a beaucoup vieilli. Son fils aîné est marié à Mlle Molet, devenue fille unique par la mort de son frère. Elle est à St Domingue, ainsi que Mlle de Repentigny, mariée à Desbordes. De Repentigny est à la Martinique avec sa femme et son fils aîné; les deux autres sont en pension à Londres. Adieu, mille choses amicales à toute la famille, à nos tantes, aux frères et sœurs, aux cousins et cousines. Tâche de m'envoyer le portrait de notre mère. Envoie-le moi sous le couvert du comte de Marbois, ministre du Trésor et oncle de ma femme."

Au mois de mai 1804, le Vicomte eut un fils. Il annonce ainsi cette nouvelle à son frère Louis:

"Ma femme m'a donné un fils, le 17 mai. C'est un fort joli garçon qui se porte bien, ainsi que la mère. Il a tous les traits des de Léry, ajoute-t-il dans une lettre de l'année suivante; il considère déjà le portrait de son grand papa, qui est suspendu dans mon cabinet."

Cet enfant eut pour parrain le général Kellermann, et pour marraine, Mme Johnston.

"Le général Kellermann, dit cette Dame, dans une de ces lettres, deux mois après le baptême de l'enfant, m'a fait espérer qu'il viendrait me rendre visite en Angleterre; il est en ce point plus content d'avoir un petit-fils. De Léry est Inspecteur Général des fortifications; son Quartier Général est actuellement à Bruxelles. Il était à Metz au premier de juillet."

Douze ans plus tard, le Vicomte de Léry parle ainsi à son frère Louis de son fils, dans une de ses lettres:

"Paris 24 Décembre 1814.

"Mon cher Louis,—Comme tu le sais, je n'ai qu'un fils et je ne pense pas en avoir d'autres. Gustave va entrer au Lycée comme externe. Il restera avec nous et son Précepteur qui l'accompagne partout: il a douze ans et demi. Je n'ai point de nouvelles d'Alexandre depuis son départ pour la Martinique. Il est à même de faire son chemin, si, comme je l'espère, il se conduit bien. Georges est à St. Petersburg, où il jouit de la plus grande considération. Il est à la veille de se faire sept à huit mille livres de rente. Donne-moi de tes nouvelles, de celles de ta femme et de tes enfants, de Mmes de Beaujeu et Couillard: on n'a pas su me dire combien elles avaient d'enfants. Conserve-moi ton amitié et crois à mon attachement sincère. Adieu, je n'ai que le temps de t'embrasser.

Ton frère et ami.

(Signé) Le Lieutenant-Général BARON DE LÉRY."

Le Vicomte de Léry n'eut en effet que ce seul fils, le vicomte Gustave d'Estienne Chaussegros de Léry, auteur de la notice biographique ci-dessus publiée. Homme de lettres comme homme d'épée, il rédigea le *Corsaire* et le *Feu Follet*, servit d'abord dans les gardes du corps, puis dans l'état-major, parvint au grade de colonel du 49me de ligne, fut blessé à la prise du Trocadero à Cadix, sous S. A. R., le duc d'Angoulême, et décoré de l'Ordre de la Légion d'Honneur. Il a été aussi chargé d'affaires à Hambourg. En 1822, il a épousé Marie, Rose, Ernestine de Somery, fille de Louis-Marie de Johanne de Lascar, marquis de Somery. M. Gustave de Léry est mort il y a quelques années sans laisser de postérité.

L'Hon. Alexandre-René-Chaussegros de Léry membre du Conseil-Législatif et qui vient d'être nommé Sénateur pour la Division de Lauzon est le neveu du Lieutenant-Général Vicomte de Léry.

(1) Gaspard, Georges, Roch Chaussegros de Léry, père du Vicomte, né à Québec, le 22 décembre 1771, fit la campagne des princes comme ingénieur volontaire, ainsi que l'atteste le certificat du maréchal de Broglie, daté de Dusseldorf le 26 mai 1793. Servit tour à tour dans cette branche, l'Autriche et la Russie. Étant entré dans le corps d'armée du prince de Condé, il y commanda son armée jusqu'à la paix de Campo Formio. Ce corps étant alors entré au service de la Russie, il le suivit en Volhynie et se retira du service, le 12 avril 1797, avec l'estime et le regret de ses compagnons d'armes, selon le certificat qui lui fut donné à Dubno par les commandants de ce corps. Devenu ensuite précepteur d'un prince impérial, il visita avec lui la plupart des cours et obtint des marques d'estime de la plupart des souverains ainsi que les ordres de St. Louis et du Lys. Il est mort à Grodno, en Pologne, en 1830, sans postérité, ne s'étant jamais marié. (Bibaud le jeune, p. 161.)

(2) Alexandre André Victor Chaussegros de Léry, autre frère du Vicomte, après avoir fait des études distinguées au Séminaire de Québec, où il brilla surtout en mathématiques, étudia le droit et entra au barreau; mais entraîné par Juchereau de St. Denis, depuis baron et général, il passa en France, où il rejoignit François-Joseph et devint colonel du 46me, qui participa aux 2 défenses de Badajoz, que son frère avait fortifiées. Il mourut en 1816 commandant à St. Pierre de la Martinique.

(3) Marie Angélique Chaussegros de Léry, épouse Jean-Baptiste Couillard, Sieur de l'Épinay, seigneur de la Côte du Sud et autres lieux.

(4) Catherine Chaussegros de Léry, épouse de l'Honorable Jacques Philippe Saveuse de Beaujeu.

(5) Josephite-Antoinette, troisième fille de Gaspard Chaussegros de Léry, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Louis, capitaine d'Infanterie et Ingénieur en chef du Canada, se fit Religieuse à l'Hôpital-Général de Québec et mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

L'ÉDUCATION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

GÉOGRAPHIE.—Pour l'enseignement de cette branche, je voudrais aussi deux abrégés. Tous deux commenceraient par la géographie du Canada et de l'Amérique, laquelle serait suivie de celles de l'Europe, de l'Asie, etc.

Prenons comme exemple la géographie du Canada. Le premier abrégé—destiné aux commençants—contiendrait l'énumération des limites et bornes du Canada et de ses provinces. Le site des principales villes y serait indiqué, de même que le tracé des principaux fleuves, rivières, lacs, montagnes et chemins de fer qui, proprement parler, font partie, aujourd'hui, de la géographie.

La géographie de l'Europe devrait indiquer la configuration des divers états, la situation des capitales et des principales villes: de celles, surtout, qui offrent le plus d'intérêt pour

nous, comme villes commerciales ou historiques; enfin, le tracé des principaux fleuves, lacs, rivières, chaînes de montagnes, etc.

La géographie de l'Asie et de l'Afrique serait décrite aussi brièvement que possible.

Le deuxième manuel se distinguerait du premier par un peu plus de développement. Ainsi, à part les villes principales du Canada, j'y énumérerais les villes secondaires, et établirai la division de la Puissance en diocèses, districts et comtés. Mention serait faite des lacs, rivières, montagnes, etc., d'importance secondaire. Enfin, quelques alinéas seraient consacrés aux qualités du sol, aux productions, aux industries.

Même dans ce deuxième abrégé, la géographie de l'Asie et de l'Afrique serait traitée d'une manière toute sommaire.

Presque toutes nos géographies élémentaires ont un défaut commun: elles sont trop complètes. On veut enseigner trop de choses aux enfants, on les embrouille.

Les élèves ne seraient pas tenus d'apprendre par cœur la lettre de ces manuels; ils seraient obligés d'en rendre compte. En effet, la meilleure méthode d'enseigner la géographie consisterait à envoyer les enfants à la carte et au tableau noir.

À la carte, on leur fait indiquer la situation des diverses contrées, au tableau, on leur en fait dessiner les contours et les limites. L'enfant est tenu de fixer les capitales et les villes principales là où elles doivent être, de tracer le cours des fleuves et des rivières, d'indiquer le site des montagnes, etc. Le livre ne sert que d'aide-mémoire.

Ce système est non-seulement le plus efficace pour l'enseignement de cette branche importante des études, mais encore, il offre cet avantage inappréciable qu'il initie les enfants aux secrets de l'art du dessin.

CARTES GÉOGRAPHIQUES.—Je voudrais qu'il y eût, à l'usage de nos écoles deux espèces de cartes géographiques. Les premières destinées aux commençants, ne contiendraient que l'indication des lieux, sites, etc., mentionnés dans le premier abrégé; les secondes, plus développées, correspondraient au deuxième abrégé.

Le défaut des cartes géographiques est généralement le même que celui des abrégés: elles sont trop complètes, et, par là-même, embrouillées.

GRAMMAIRE.—Il me semble que l'enseignement de la grammaire est une des parties les plus difficiles et des plus ennuyeuses.

Il est bon, je crois, que les élèves apprennent, par cœur, la lettre de quelque abrégé. Toutefois, sans les explications du maître, sans le secours d'exercices variés et répétés, il est de toute impossibilité qu'un enfant comprenne le génie et l'orthographe de sa langue, en confiant à sa mémoire les préceptes de n'importe quelle grammaire.

LACUNES.—J'ai dit, au début de cette étude, que dans toutes nos écoles où se donne l'éducation moyenne, il y a des lacunes importantes: c'est le temps de les signaler.

D'abord, pour plus de clarté, commençons par diviser nos écoles en deux catégories: 1o. Ecoles modèles et académiques; 2o. écoles commerciales.

Dans toutes ces écoles on doit avoir trois objets en vue: 1o. Que l'élève apprenne, comprenne et retienne bien les éléments des diverses connaissances qu'on lui inculque; 2o. que l'instruction qu'on lui donne soit en rapport avec ses besoins futurs; 3o. que son intelligence se développe.

Le premier et le deuxième objets remplissent le côté utilitaire, pratique, immédiatement applicable de l'éducation; le troisième a des résultats moins palpables, peut-être, mais non moins importants.

Exemple: Deux jeunes gens sortant d'écoles commerciales différentes, se présentent dans les conditions suivantes: l'un possède sur le bout de son doigt le calcul, la tenue des livres, le chiffrage de toute sorte, mais ne sait guère autre chose; l'autre ne possède qu'à un degré inférieur ces diverses opérations; mais son intelligence, exercée à l'étude raisonnée d'un plus grand nombre de connaissances, a acquis un plus grand développement: lequel est préférable pour les opérations commerciales? Le second, évidemment.

Le premier n'a que la mécanique intellectuelle; le second a la gymnastique intellectuelle. Or, avec la gymnastique, la mécanique s'acquiert vite; tandis qu'avec la mécanique seule, la gymnastique ne s'acquiert pas. L'élève qui a les deux offre le plus haut degré de perfection.

Cela étant, il devient clair que ceux-là se trompent qui s'imaginent que toute étude qui n'a pas un objet directement applicable est du temps perdu.

Prenons comme exemple les écoles commerciales.

Il n'en faut de ces écoles; mais pas trop n'en faut. Quelques-uns voudraient convertir toutes nos écoles modèles en écoles commerciales: c'est une grave erreur. Le fait est que nos instituteurs ne donnent que trop dans ce travers. Tout le monde ne peut pas être commis ou marchand, tout le monde ne doit pas l'être.

Il y a déjà surabondance de gens de commerce sur nos marchés. Si l'on voulait y regarder de près, on ne tarderait pas à s'apercevoir qu'après tout le commerce est une carrière assez ingrate. Combien de marchands, sur mille, parviennent au but de leur ambition, l'acquisition de la fortune? Combien font naufrage avant d'arriver au port?—Quoi qu'il en soit, voyons quelles sont les lacunes à combler dans l'enseignement commercial.

Le marchand riche est appelé à jouer un rôle important en ce pays. Les services qu'il peut rendre sont nombreux et considérables.

Il est appelé à siéger dans nos parlements, à figurer dans nos conseils de ville, dans nos bureaux de commerce, etc.

Or, pour remplir dignement ces importantes missions, il faut autre chose que cette instruction presque élémentaire, purement mécanique, qui est le partage du plus grand nombre de nos gens de commerce. Vraiment, il fait peine de voir ces pauvres riches condamnés à consacrer le reste de leurs jours à la garde de leurs trésors si péniblement acquis; forcés de se tenir à l'écart, au risque de se trouver déclassés, et mourir gorgés de richesses, sans avoir connu le moyen d'en jouir, sans avoir goûté le bonheur des plaisirs intellectuels, sans avoir rendu au pays les services qu'ils devaient lui rendre.

Le cours d'une bonne école commerciale devrait durer quatre ou cinq ans: Je suppose qu'à son entrée, l'élève sait lire et écrire passablement.

À part l'arithmétique, le calcul, la tenue des livres, la correspondance commerciale, l'enseignement, dans ces écoles, devrait comprendre l'étude d'une foule de branches dont la connaissance a l'effet d'orner l'esprit et de développer les facultés intellectuelles.

Comme exemple d'une école commerciale dont le programme me paraît excellent, je citerai le collège Montmagny, tenu par M. Candide Dufresne à Saint-Thomas.

1 Bibaud le jeune. Le Panthéon Canadien, page 160.

2 Voir le vicomte de Léry et sa famille par l'abbé Daniel, page 156.

3 Mémoires de la Duchesse d'Abrantès, page 86, tome troisième, chapitre XI.

4 Le jeune député de Soulanges, M. de Beaujeu est le petit fils de madame de Beaujeu sœur du vicomte de Léry.

5 L'Honorable Louis René Chaussegros de Léry, membre du Conseil-Législatif, et ancien capitaine des gardes du Corps de Louis XVI. Le même qui épousa Mlle de Boucherville, tante de l'Honorable Charles de Boucherville, Orateur du Conseil-Législatif.

Ce cours comprend cinq années, et je ne saurais mieux faire que de mettre cet excellent programme sous les yeux du lecteur :

“ Le but de cet établissement est de former des hommes d'affaires, de leur apprendre à se servir avec facilité des langues française et anglaise, soit écrites ou parlées ; de donner des notions pratiques et élevées en Calcul, Tenue des Livres, Géographie, Histoire et Mathématiques pratiques.

“ Le directeur enseigne lui-même en premier et est secondé par des professeurs capables qui, conjointement avec lui, font régner dans la maison l'ordre, la justice, la politesse et la haute éducation, en vouant tout leur temps à la surveillance et à l'enseignement.

“ Le cours supérieur durera cinq années, et les élèves ne le commenceront qu'après avoir été initiés aux éléments de la grammaire, de l'arithmétique et de la géographie, sachant écrire sous dictée et possédant une bonne lecture française, anglaise et latine.

“ 1ère année.—Dans la première année, on s'occupera surtout de Français, d'Anglais, de Calcul, y joignant l'Histoire Sainte et un peu de Géographie.

“ 2ème année.—Dans la deuxième année : Français et Anglais, par beaucoup d'écriture, de versions, de traductions orales et écrites, etc. ; un peu de Composition, beaucoup de Calcul ; premières notions d'affaires, Comptes de Marchands, Tenue d'un Journal de Recettes et de Dépenses pour initier à la tenue des livres. Tenue des Livres en partie simple ; un peu de Mesurage et de Géographie ; Histoire par comptes-rendus écrits pour exercices de narration, puis appris par raisonnement.

“ 3ème année.—Dans la troisième année, outre le Français et l'Anglais qui seront continués en première ligne par raisonnements, compositions, art des correspondances, on donnera des notions d'Histoire naturelle, d'Histoire du Canada, de Géographie et mathématiques continuées, toujours en destinant beaucoup de temps au Calcul et à la Tenue des livres simples et double.

“ 4ème année.—Dans la quatrième année, on s'occupera encore beaucoup de Calcul d'affaires commerciales et autres, de Tenue des Livres partie double, de Traductions anglaises et françaises, de Correspondances, de Mathématiques continuées. On s'occupera en outre d'Histoire Moderne, de Mythologie, d'Horticulture, d'Astronomie et d'Hygiène (art de conserver sa santé).

“ 5ème année.—Dans la cinquième année, il sera encore question d'Affaires, d'Anglais, de Français, d'Astronomie, d'Histoire, donnant comme complément du cours des notions pratiques de Physiologie, de Mécanique, de Chimie et de Physique.

“ Pendant tout le cours, on s'occupera spécialement à former les élèves à une belle écriture par des leçons suivies de Calligraphie.

“ Une après-midi par semaine sera destinée au Dessin Linéaire ou à l'Architecture, plans de bâtisses, etc., pour les élèves qui suivront ce cours. Il sera donné par semaine deux leçons d'Instruction religieuse et de civilité.

“ Les parents recevront tous les mois ou tous les deux mois un bulletin de la conduite et du travail de leurs enfants, écrit par eux-mêmes sous la dictée du maître.”

Comme on le voit, à part le calcul, la tenue des livres, et toute la partie commerciale proprement dite, il y a, dans ce programme, de la mythologie, de l'astronomie, de l'hygiène, de la physiologie, de la chimie, de la physique, de l'architecture, etc., etc.

Il peut fort bien arriver que quelque marchand qui n'a pas la connaissance de toutes ces choses, soit meilleur acheteur et vendeur, fasse de meilleures affaires que celui qui les possède. Mais je ne puis comprendre comment celui qui possède toutes ces connaissances est fatalement voué à être plus mauvais acheteur et plus mauvais vendeur que celui qui ne les a pas. A tout prendre, j'aimerais mieux acheter et vendre moins et posséder plus.

A toutes ces branches importantes de l'enseignement commercial, M. Dufresne doit en ajouter une autre : l'enseignement de l'agriculture. En effet, c'est par l'agriculture que le marchand canadien doit terminer sa carrière. Nous avons trop de bon sens en Canada pour finir par la politique ; nous sommes trop Anglais pour ne pas ambitionner de devenir, sur nos vieux jours, des *gentlemen farmers*.

Lorsqu'il a suivi un cours aussi complet et varié que celui du collège Montmagny, il est évident qu'un jeune homme a la clef d'une foule de connaissances pratiques et usuelles. De plus, son intelligence est développée, et quelque carrière qu'il embrasse, il est sûr d'y figurer avec honneur.

ÉCOLES MODÈLES DE LA CAMPAGNE.—Dans ces écoles on cherche trop à infuser l'élément commercial. Je l'ai déjà dit, on ne doit diriger vers le commerce qu'un bien petit nombre de jeunes gens ; sinon, il y aura bientôt encombrement, et, de fait, cet encombrement existe déjà.

Dans ces écoles modèles ou académiques de la campagne, on fait l'éducation des enfants de cultivateurs ; ces enfants devront embrasser l'état de leurs pères. Les en détourner par une fausse éducation serait criminel. La seule carrière qui ne soit pas encombrée, et qui ne le sera pas de sitôt, est la carrière agricole.

Que l'étude des enfants qui fréquentent ces écoles modèles de la campagne soit donc dirigée de ce côté. Que nos cultivateurs soient des agriculteurs instruits, et tout le monde y gagnera.

Dans l'étude de l'arithmétique, on devrait insister tout particulièrement sur la comptabilité agricole. Pour cela, il faudrait des arithmétiques spéciales dans lesquelles les divers problèmes à résoudre auraient trait à des opérations agricoles. Au lieu de la tenue des livres commerciale, c'est la tenue des livres agricole qu'il faudrait enseigner.

C'est un fait généralement reconnu que nos cultivateurs n'ont absolument aucune idée de comptabilité.

Ils vivent au jour le jour, sans se rendre plus compte de leurs dépenses que de leurs recettes. Grand nombre sont sous l'impression fatale que d'acheter chez le marchand à crédit, ce n'est pas s'endetter ; et souvent il arrive que la ruine se déclare sans qu'ils s'y soient le moins du monde attendus.

Au lieu donc de ces calculs purement commerciaux que l'on voit dans les arithmétiques de nos écoles de campagnes—achat et vente de toiles, de cotonnades, d'articles d'épicerie etc, genre de transactions avec lequel ils n'auront jamais rien à démêler ; au lieu de tout cela, je voudrais que tous les calculs eussent rapport à l'industrie agricole.

Exemple :

10. Un arpent de terre exige tant d'heures de labour, de hersage, de travaux d'égouttement ; donner le montant du coût total que peuvent exiger ces diverses façons : le prix de la

journée du cheval et celui de la journée d'un homme étant déterminé aux prix courants.

20. Sur cet arpent on jette un minot et demi d'avoine à deux chelins le minot. Il a fallu tant d'heures pour l'ensemencer, le couper, l'engranger, le battre, etc.—Prix total de la dépense et de la recette.

Un cultivateur achète une belle voiture de promenade au prix de cent piastres. Quelle étendue de sa terre, avec la même somme, aurait-il pu améliorer ? Quel montant de revenu rapporteraient ces cent piastres, pendant dix ans, s'ils étaient appliqués sur un lopin de terre ?—Perte totale occasionnée par l'achat de cet objet de luxe.

On peut varier ces problèmes à l'infini, en les appliquant à l'achat des vêtements au mauvais, emploi du temps, aux retards occasionnés par les mauvais chemins et les mauvaises routes, aux pertes encourues par l'entretien d'un mauvais bétail, par la nourriture parcimonieuse donnée aux animaux, etc.

On se plaint, et avec raison, que nos cultivateurs n'ont ni le goût de l'étude, ni celui de la lecture ; mais, à qui la faute ? La faute en revient au genre d'enseignement qu'on donne à la classe agricole ; cet enseignement n'ayant aucun rapport avec les besoins de l'agriculture, aucune relation avec le seul genre d'industrie qui l'intéresse.

Croit-on, vraiment, qu'un jeune homme qui aurait été rompu aux détails de la comptabilité agricole ne continuerait pas à tenir ses livres, lorsqu'il se verrait à la tête d'une exploitation ? Croit-on que si on lui inculquait, les éléments de la science agricole, il n'y prendrait pas goût, et qu'il n'apprécierait pas mieux son état ? Ne sentirait-il pas tout naturellement le besoin d'augmenter ses connaissances, l'opportunité de faire l'achat de quelques livres, de souscrire à quelques journaux ou revues ?

Comment veut-on que cette éducation toute spéculative qu'on lui donne, et qui, bien loin d'avoir quelque rapport avec son état futur, tend souvent à l'en écarter, comment veut-on que cette éducation lui inspire le goût de l'étude et celui de la lecture ?

En résumé, donc, je voudrais que, dans l'enseignement, on s'adressât à l'entendement, au jugement de l'enfant, plutôt qu'à sa mémoire ; je voudrais qu'on l'habitât, dès son bas âge, à raisonner.

Par cette méthode on évite encore un grave défaut : celui d'ennuyer les enfants. L'acquisition de la science est déjà assez ardue par elle-même ; n'en augmentons pas la fatigue. Surtout, prenons garde que la méthode employée n'ait pas l'effet de le dégoûter de l'étude.

En second lieu, je voudrais que l'éducation fût en rapport avec les besoins futurs des enfants : commerciale, pour ceux qui se destinent au commerce ; agricole, pour les autres.

L'éducation commerciale devrait se donner dans des établissements spéciaux qu'il ne faudrait pas trop multiplier ; l'éducation agricole, dans toutes nos écoles de la campagne.

Dans les écoles commerciales, les enfants doivent recevoir une bonne instruction anglaise : c'est de première nécessité dans les circonstances où nous nous trouvons placés. Dans les écoles modèles de la campagne je ne vois nullement l'opportunité de ce genre d'instruction. Sur ce point, je comprends que je me trouve en flagrante opposition avec le courant des idées ordinaires : telle est, cependant, mon opinion.

HUBERT LARUE.

(A continuer.)

Un ami nous a passé un numéro du *Courrier des Etats-Unis* dans lequel on lit ce qui suit :

NÉCROLOGIE.—Un vapeur, arrivé vendredi à Québec, y a apporté la nouvelle de la mort du commandant P. Fortin, qui était allé en croisière dans le golfe, à bord du steamer *Napoléon III*.

Le commandant Fortin, de la marine canadienne, était un de ces hommes chez qui la franchise, la gaieté, le courage, le dévouement, l'amour de l'étude et les plus nobles sentiments patriotiques s'unissent pour former un type digne d'admiration. Quoiqu'il navigât sous pavillon britannique, on peut dire qu'il ne portait dans son cœur que celui de la France. Tout ce qui était français était le bienvenu auprès de lui, et pendant ses croisières dans le golfe du St. Laurent, il n'était jamais plus heureux que lorsqu'il pouvait rencontrer un de nos navires de guerre de la station de Terre-Neuve. Un jour, n'y tenant plus, il profita de l'hiver, pour aller faire un voyage en France, et surtout parcourir cette Normandie, que tant de Canadiens brûlent d'aller voir, comme leur véritable berceau. Il en revint, regrettant plus que jamais, d'être obligé d'arborer l'Union-Jack, au lieu des trois couleurs de France, sur sa coquette *Canadienne*.

Il est bon de dire que ce numéro du *Courrier* porte la date du 10 juillet 1860.

Depuis cette époque M. le commandant Fortin n'a cessé de vivre, car il vit encore, et il siège en ce moment à la Chambre des Communes.

LA PATTI.

Les journaux d'Europe racontent l'ovation dont la célèbre cantatrice a été l'objet à Vienne, à sa soirée d'adieu. On est si peu habitué à de pareils enthousiasmes dans ce pays qu'on a de la peine à y croire.

La famille impériale et toute la fine fleur de l'aristocratie viennoise assistaient à cette fête, qui a pris les proportions d'un véritable événement. Après le premier acte, où la diva s'était réellement surpassée, et jusqu'à la fin de la représentation, plus de trois cents bouquets, couronnes et corbeilles de fleurs, sont venus joncher la scène. Plusieurs de ces bouquets étaient entourés de magnifiques dentelles de Bruxelles et de Chantilly. Une foule de cadeaux offerts par le public lui ont été présentés, entre autres un admirable bracelet de diamants, une couronne de lauriers en or massif, un porte-bouquet en or enrichi de diamants, saphirs et rubis, une coupe d'argent comme celle qu'on donne aux courses, remplie de fleurs, etc.

Les ovations n'ont pas discontinué pendant toute la représentation ; et tout à coup, au milieu d'une émotion indicible, l'orchestre a joué une fanfare qu'on appelle *Tush* et qui est réservée à l'empereur lorsqu'il se présente devant un régiment. Cette faveur suprême due à l'initiative et personnelle de Sa Majesté, a mis le comble à l'enthousiasme du public, qui s'est levé spontanément : public des loges, de l'orchestre et du parterre, tout le monde enfin !

La grande artiste, brisée d'émotion, le visage en larmes, les mains chargées de couronnes et de bouquets, a été rappelée plus de cinquante fois.

Jamais pareil triomphe n'a accueilli une artiste à Vienne.

LE PRINTEMPS.

A MON AMI PHAMPHILE LEMAY.

Dans la vallée il est plus d'une fleur nouvelle,
Et dans l'air plus d'un moucheron ;
Sous l'écorce déjà la sève à flots ruisselle
Et fait éclore le bourgeon.

A l'ombre des buissons fleurit la violette
Et la primevère au vallon ;
Vers le ciel en chantant s'élève l'alouette ;
J'entends gazouiller le pinson.

Déjà le jeune essaim sort de sa ruche et vole,
Vole au loin butiner les fleurs,
Et s'abreuve à longs traits au sein de la corolle
Plaine de suaves liqueurs.

Déjà dans la forêt j'entends siffler les merles ;
Mille senteurs embaument l'air ;
Sur le gazon fleuri de scintillantes perles
Annoncent la fin de l'hiver,

De ses fleurs le pêcheur empourpre la colline ;
Il est un absent que j'attends ;
Reviens, petit oiseau, ne crains plus la famine,
Car déjà règne le printemps.

Dans la huche du pauvre, hélas ! il n'est peut-être
Plus de farine et plus de pain !
Le bois manque au bucher : du toit qui t'a vu naître,
Ah ! reprends vite le chemin !

Fidèle au rendez-vous, après la Notre-Dame,
Tu ne tardes pas à venir.
Ta présence remet toujours l'espoir dans l'âme :
Je me dis : l'hiver va finir.

Ne crains donc plus de mars les dernières gelées ;
Avec les derniers jours d'avril
Ont cessé de sévir les froides giboulées
De pluie ou de neige et de grésil.

Charmant petit oiseau, toi que l'hiver exile,
Viens donc revoir ton vieux berceau,
Ce berceau fait de boue, et de paille, et d'argile,
D'argile prise au bord de l'eau.

Au-dessus du foyer, j'entends comme un bruit d'aile :
Je lève la tête et je vois
Descendre à son vieux nid ma gentille hirondelle,
Celle que je pris autrefois.

Oui, je te reconnais : à ton cou brille encore
L'anneau dont je t'ai fait présent ;
Aux plumes de ta queue un satin tricolore
Ondule et flotte au gré du vent.

J'ai chanté ton départ, j'ai pleuré ton absence,
Je veux célébrer ton retour,
Car toujours parmi nous ton aimable présence
Nous annonce plus d'un beau jour.

J. W. MILLER.

Rimouski, mai 1872.

L'ASSASSIN DU COMTE MAYO.

Une correspondance du *Times*, datée de Calcutta le 8 mars, donne les détails du procès en Cour d'assises, intenté à l'assassin du vice-roi lord Mayo.

Les témoignages entendus et les plaidoiries closes, l'accusé a été appelé pour savoir s'il avait quelque chose à ajouter pour sa défense, à quoi il aurait répondu :

“ Vous m'avez demandé hier soir si j'avais commis le crime, et je vous ai répondu : “ Dieu seul le sait ! ” Maintenant le juge Smith me pose la même demande, et je lui dirai : Faites usage de votre propre jugement, et décidez vous-même la question. Il y a un autre procès-verbal ouvert dans un autre monde, et là est consignée la vérité tout entière. Je n'ai plus rien à dire à cette égard.”

Un verdict de culpabilité ayant été rendu par le jury et une condamnation à la peine de mort par le supplice de la corde ayant été prononcée par le juge contre l'inculpé, celui-ci dit alors qu'il avait à faire une déclaration. Encouragé par la Cour à entrer dans la voie des aveux, il aurait répondu :

“ Ce que j'ai à dire est fort peu de chose, et je ne le révélerai que le jour même où je dois être pendu. Si je parlais maintenant, vous pourriez supposer que c'est une tentative pour me sauver. Quiconque a tué doit être à son tour. C'est l'ordre de Dieu, et Dieu connaît celui qui a porté le coup dans la présente affaire. Si le juge n'est pas présent le jour de mon supplice, je ferai ma déclaration à l'officier qui y assistera, et il l'écrira sous ma dictée. Je n'ai plus rien à ajouter à ce que je viens de dire.”

LA QUESTION ESPAGNOLE.

Les choses et les hommes changent si vite en Espagne qu'il est bon de se remettre, de temps à autre, certains faits dans la mémoire.

En 1829, Ferdinand VII, alors dans sa 46e année, veuf et sans enfants, épousa une jeune femme, Christine, de la famille Bourbon des Deux-Siciles. Cette jeune femme amena le roi Ferdinand à annuler la loi salique, qui avait force dans le royaume d'Espagne, et excluait les femmes du trône.

“ La loi fut annulée environ 4 mois avant la naissance de leur premier enfant, Marie-Isabelle. Le roi eut une autre fille, et mourut en 1853. Sous la loi salique, Don Carlos, le plus vieux frère de Ferdinand, aurait été l'héritier direct de la couronne, mais cette loi ayant été abolie par décret royal, l'infante, Marie-Isabelle, fut proclamée. Don Carlos fut banni, et le soulèvement populaire en sa faveur promptement réprimé par la reine régente Christine, mais la lutte recommença bientôt, et se poursuivit pendant sept ans avec acharnement, alors seulement l'insurrection fut vaincue. Don Carlos d'aujourd'hui est le petit-fils du banni. Il est marié à une Bourbon de Parme, et a un fils et deux filles.”

VOIX CHAMPÊTRES.

III.

LES FAUVETTES.

Revenez, ô fauveltes,
Egayer les beaux jours;
De vos fraîches retraites
Peuplez les alentours.

La brise, fraîche messagère,
Toujours vagabonde et légère
Vous a devancées, ce printemps,
Et son haleine encor timide
Ride à peine l'onde limpide,
Berce à peine l'herbe des champs.

Que vous retardez cette année!
Ah! plus d'une belle journée
A regretté vos cris joyeux,
La fleur arrondit sa corolle,
L'herbe reverdit tendre et molle,
Mais les bois sont silencieux!

Revenez, ô fauveltes,
Chanter dans les forêts,
Pour cacher vos retraites
Le feuillage est épais.

Mais vous voilà! troupe légère;
Qui donc sur la rive étrangère
Retient vos ailes si longtemps?
Les bois donnent-ils plus d'ombrages?
Ou bien dans vos courses volages
Trouvez-vous plus de mil aux champs?

Voiez au gazon un brin d'herbe,
Voiez à la tige superbe
Une feuille aux reflets dorés;
Pour bâtir vos fraîches retraites
Dans les sapins, belles coquettes
Tous ces vols vous sont pardonnés.

Chantez, tendres fauveltes,
Vos nouvelles amours,
Construisez vos retraites
Là, dans les alentours.

Pour chasser la mélancolie,
Ce monstre qui ronge la vie
Comme le ver ronge la fleur,
Il faut votre voix douce et tendre
Qu'on ne se lasse pas d'entendre,
Refrains d'amour et de bonheur

Car vous n'avez pas de misère,
Vous n'avez pas de peine amère,
A votre nid toujours fidèles,
Le soir, vous cachez sous vos ailes
Le fruit de vos tendres amours.

Chantez donc, ô fauveltes,
Le retour en nos champs,
Vos nouvelles retraites
A l'abri des autans.

Souvent l'écho de la colline
Pour écouter vos voix s'incline
Et va les répéter aux champs,
Alors adieu tristes pensées!
Adieu vaines douleurs chassées
Par vos accords frais et touchants!

Vous avez le ciel pour espace,
Et puis votre aile jamais lasse
Vous porte dans tous les climats;
Vous n'êtes pas comme les hommes,
Assujettis, comme nous sommes,
Sur terre, à mesurer nos pas!

Fendez l'air, ô fauveltes,
Montez haut vers les cieux;
Suspendez vos retraites
Aux sapins orgueilleux.

Vous franchissez les hautes cimes,
Montez à des hauteurs sublimes
Dans votre vol audacieux,
Et lorsque la soif vous dévore
Votre aile vous reporte encore
A l'onde d'un ruisseau joyeux.

Mais dans vos courses si rapides
Prenez garde aux oiseaux perfides
Et foris autant qu'ils sont méchants.
Quand plane en l'air une aile sombre
Vite, alors cachez-vous dans l'ombre,
Rentez au nid, cessez vos chants.

Descendez, ô fauveltes,
Du sommet de la tour,
Et mettez vos retraites
A l'abri du vautour.

Cessez votre plainte amoureuse,
Dérobez votre aile soyeuse
Aux yeux perçants de cet oiseau
Qui ne se plaint que dans l'orage
Et toujours ivre de carnage
Du peuple ailé se fait bourreau.

Voilà les moissons jaunissantes,
Voilà les plaines odorantes
Fières de leurs épis dorés.
Déjà, désertant du bocage,
Vous vous approchez du village
Et vous becquetez dans les prés.

Vous qui cherchez, fauveltes,
Les beaux épis jaunés,
Les embûches sont prêtes;
Oh! rentrez dans vos nids.

Mais non; vous vous moquez des hommes!
Hélas! impuissants que nous sommes!
Qui peut vous nuire dans les airs?
L'espace et l'air, c'est votre empire,
Et vous savez bien nous le dire,
Petits oiseaux dans vos concerts.

Puis la moisson sous la faucille
Tombe par gerbe qui sautille
Aux rayons d'un soleil ardent,
Et déjà l'automne qui cède
Sous le poids de ses fruits succède
A l'été qui fuit lentement.

Les vendanges sont prêtes
Et les raisins mûris,
Venez vite, ô fauveltes,
Et remplissez vos nids.

Mais voici qu'une froide haleine
Fait pâlir la fleur dans la plaine
Et la parure des forêts;
L'arbre frissonne sous la bise,
Sombre vent d'automne qui brise
Le nid d'oiseau dans les bosquets.

Fuyez, fuyez, tendres fauveltes;
Plus venez bâtir vos retraites
Plus à bonne heure le printemps.
Ne retardez jamais, méchantes!
Car les bois sans vos voix charmantes
N'ont plus d'échos aussi charmants.

Allez ailleurs fauveltes,
Achevez vos amours,
Cherchez d'autres retraites,
Du mil et des beaux jours.

Arthabaskaville.

M. J. A. POISSON.

REVUE ÉTRANGÈRE

FRANCE.

Les éruptions du Vésuve ont, comme on sait, fait des ravages autour de Naples et ruiné un grand nombre de familles. On s'est ému à Paris, et dans l'espace de quelques jours une somme de \$300,000 a été souscrite au profit de ces personnes.

Cette générosité a inspiré au *Courrier des États-Unis* les belles réflexions suivantes :

La France est décidément incorrigible; les épreuves n'y font rien; les désastres ne la changeront pas; elle sera toujours la même; pauvre France!—La voici encore une fois prise en flagrant délit... de charité chrétienne! Ici, en Amérique, elle envoie des tableaux qui valent \$60,000 pour secourir les incendiés de Chicago; et là-bas, en Europe, elle trouve encore 300,000 francs à offrir aux victimes de l'éruption du Vésuve! —Pauvre France!—c'est décidément un pays bien immoral, bien pervers, bien odieux! Comprend-on cela? A-t-on jamais vu pareille folie? Avoir chez soi un ennemi qui vous ronge, et se donner le luxe de compatir aux douleurs d'autrui! Avoir à payer trois milliards sous peine d'expropriation nationale, et ouvrir sa bourse aux affligés de l'autre côté de la rue! Avoir le pied de l'ennemi sur la gorge et tendre une main secourable aux amis!... Voilà qui n'entrera jamais dans la cervelle des gens pratiques.

Et le *Courrier des États-Unis* ajoute que ce que la France fait, elle le fait sans rien attendre en retour, que presque toujours elle est payée d'ingratitude. Mais c'est sa mission de faire du bien.

Un décret officiel annonce les nominations suivantes: le marquis de Noailles, ministre de France à Washington; M. Jules Ferry, à Athènes; M. de Gabriac, à la Haye; et M. Gobineau, à Stockholm.

Le *Constitutionnel* annonce que trois départements vont encore être évacués par les Allemands.

Bazaine a été arrêté, il doit subir, ces jours-ci, son procès. Il a fait un livre sur la dernière guerre; ce livre, paraît-il, loin de le disculper, le condamne, car il confirme ce que tout le monde pensait, qu'il a voulu faire de la politique quand il aurait dû être seulement soldat, qu'il s'est occupé de savoir au profit de quel gouvernement il se battait, lorsqu'il s'agissait de sauver la France.

ESPAGNE.

La guerre civile continue entre les Carlistes et le gouvernement. Les républicains attendent et ne tarderont pas à se jeter eux aussi dans la mêlée.

L'ANGLETERRE ET LES ÉTATS-UNIS.

Au moment où le traité de Washington allait manquer, on a trouvé moyen de le remettre sur pied au moyen d'un article supplémentaire qui réglerait la question des dommages intérêts pour l'avenir. C'est un moyen comme un autre de se tirer d'affaire sans paraître céder. On veut bien oublier pour un moment ce qui s'est passé sur le traité de Washington pour s'occuper froidement et à part de la question qui compliquait la situation. Comme aucune des deux nations ne voulait et ne pouvait reculer sur le terrain où la lutte s'était engagée, on a changé de terrain et l'honneur se trouve satisfait.

CORRESPONDANCE.

FORT GARRY, 30 avril 1872.

Messieurs les Rédacteurs,

Depuis un certain temps, nous jouissons d'une tranquillité inusitée. Notre petite barque voguait doucement sur une onde paisible, et l'on croyait tout le monde content. On entendait bien par-ci par-là quelques cris, des petites tentatives de faire du tapage, mais pas de querelle, pas de véritable désordre. Les bons citoyens croyaient toucher à une ère de paix, et se réjouissaient. Mais tout naturellement les esprits turbulents n'aiment pas le calme. Il leur faut des scènes de désordre, des fêtes tumultueuses, des conflits, des yeux pochés, et autres récréations du même genre. Ils se sont remis à l'œuvre et ils ont réussi.

Dans ma dernière, je vous ai parlé de la scène des effigies brûlées. C'était le fait des *loyaux* de Winnipeg insultant publiquement le représentant de Sa Majesté. C'est de cette ma-

nière qu'un certain parti infime de Manitoba, prétend faire montre de loyauté.

La fête de Winnipeg devait avoir son pendant au Fort Garry. Les soldats d'Ontario ne veulent pas être moins loyaux que les *loyalissimes* de la ville. Pour eux, montrer leur loyauté, c'est assommer un métis. La chose peut paraître étrange; mais que voulez-vous, cela dépend du point de vue.

Le 23 courant, quatre jours après l'autre esclandre, douze soldats ayant vu entrer trois métis au magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson, crurent l'occasion favorable. Ils se rangèrent superbement en ordre de bataille devant la porte du magasin, et attendirent. Quand les métis sortirent, un des soldats, du nom de Rodgers, se précipita sur M. André Nault, et lui déclara, avec des gestes menaçants, que le moment était arrivé où il ne lui échapperait pas.

—Il est bon de remarquer, en passant, que M. Nault est le métis qu'une trentaine de soldats assommèrent à coups de perches, à Pimblina, l'année dernière, et qu'ils laissèrent pour mort.

MM. Maxime Lépine et Pierre Léveillé, les deux compagnons de M. Nault, viennent à son secours et forcent le soldat à lâcher sa proie.

Ils vont ensuite porter plainte à l'autorité militaire et Rodgers est arrêté.

Comme ils s'en retournent, ils se voient de nouveau poursuivis par une trentaine de soldats armés de bâtons, qui hurlent à qui mieux mieux, et font pleuvoir force projectiles sur les trois métis, sans cependant approcher de trop près. Ceux-ci continuent tranquillement leur chemin.

Le colonel W. Osborne Smith a été saisi de l'affaire, et Rodgers a été puni comme il le méritait. Nous sommes heureux de constater que l'autorité militaire a fait énergiquement et efficacement son devoir.

Allons-nous voir encore se répéter souvent des scènes de ce genre? Nous espérons que non. Cependant, il paraît que les vagabonds de Winnipeg, qui ont brûlé le Lieutenant-Gouverneur en effigie, se proposent de lui faire un mauvais parti lors de son départ. Mais tous les bons citoyens veulent être présents et il est probable que la démonstration tournera autrement que la canaille le désire.

Une petite remarque en passant: il y a justement quinze jours que le Dr. Schultz est arrivé, et c'est depuis qu'il est ici que ses quelques fanatiques partisans recommencent leurs scènes de désordre.

Personne ne croit que le fameux docteur pourrait faire le moindre bien au Parlement, mais tout le monde voudrait le voir à Ottawa, pour que Manitoba fut débarrassé de sa présence malsaine.

D'ailleurs en Canada, il paraît qu'il se conduit comme un ange. Ses manières en imposent; ceux qui l'approchent le trouvent affable, onctueux même; les journaux lui font des compliments; bref c'est un des plus charmants hommes de la Puissance. Pour l'amour du ciel, que ceux qui le trouvent si aimable tachent donc de l'accaparer et d'en débarrasser notre pauvre petite province! Le gouvernement ne pourrait-il pas le nommer gouverneur de quelque lointaine, ou il régnerait en potentat sur quelques peuplades d'anthropophages? C'est ce qu'il désirerait et tout Manitoba en serait satisfait.

Toute la population de la province à l'exception de quelques chiards qui ont soif de pendaison et d'assassinat, regrette extrêmement le départ de l'hon. M. Archibald. On dit qu'il a été sacrifié par le Cabinet d'Ottawa aux exigences fanatiques d'Ontario, et l'on trouve cela tout simplement odieux. Il a offert sa résignation, l'automne dernier, il est vrai; mais ce n'est qu'aujourd'hui, au moment de la session, à la veille des élections qu'on a cru devoir l'accepter. Nous ignorons quel sera notre nouveau gouverneur. Mais nous savons qu'il ne pourra pas être meilleur que l'hon. M. Archibald, et nous avons neuf chances sur dix, qu'il ne le vaudra pas.

La glace de la Rivière-Rouge a commencé à se briser, ce matin, et nous croyons que le premier bateau arrivera vers la fin de la semaine.

WINNIPEGOSIS.

DEUX HOMMES DE POIDS

Notre artiste voulant représenter les deux plus beaux spécimens de la représentation canadienne à Ottawa, a fait la charge un peu forte. Il a voulu que le Bas-Canada ne fut pas inférieur à la province du Haut en donnant au digne représentant de la Beauce des proportions grandioses. M. Kempf a beau poser, M. Pozer l'emporte. Notre estimable compatriote ne verra pas d'un mauvais œil cette fantaisie artistique: l'intention n'est pas malveillante.

LA GALERIE DES DAMES À LA CHAMBRE DES LORDS.

C'est par erreur qu'on a mis la *Chambre des Communes* au bas de la gravure.

MM. les Lords d'Angleterre ont toujours eu à la disposition de leurs nobles dames une galerie magnifique. Les membres de la Chambre des Communes moins galants, enlevèrent en 1778 au beau sexe anglais la place à part qu'on leur avait d'abord donnée. Plus d'un se repentit, dit-on, de cette impolitesse.

CERCLE CATHOLIQUE.—Section du commerce.—Séance du 16 courant. Présidence de M. J. T. Hazen.

Le sujet de discussion suivant: Doit-on conserver la loi des patentes telle qu'elle existe aujourd'hui ou doit-on lui faire subir quelques modifications, étant à Pordre du jour; M. G. Boivin ouvre la discussion et dans un joli discours soutient que l'on doit conserver la loi telle qu'elle existe, et il démontre les avantages que nous en tirons, il est suivi par MM. Archambault, Prendergast et Desrosiers qui se prononcent aussi en faveur de la loi.

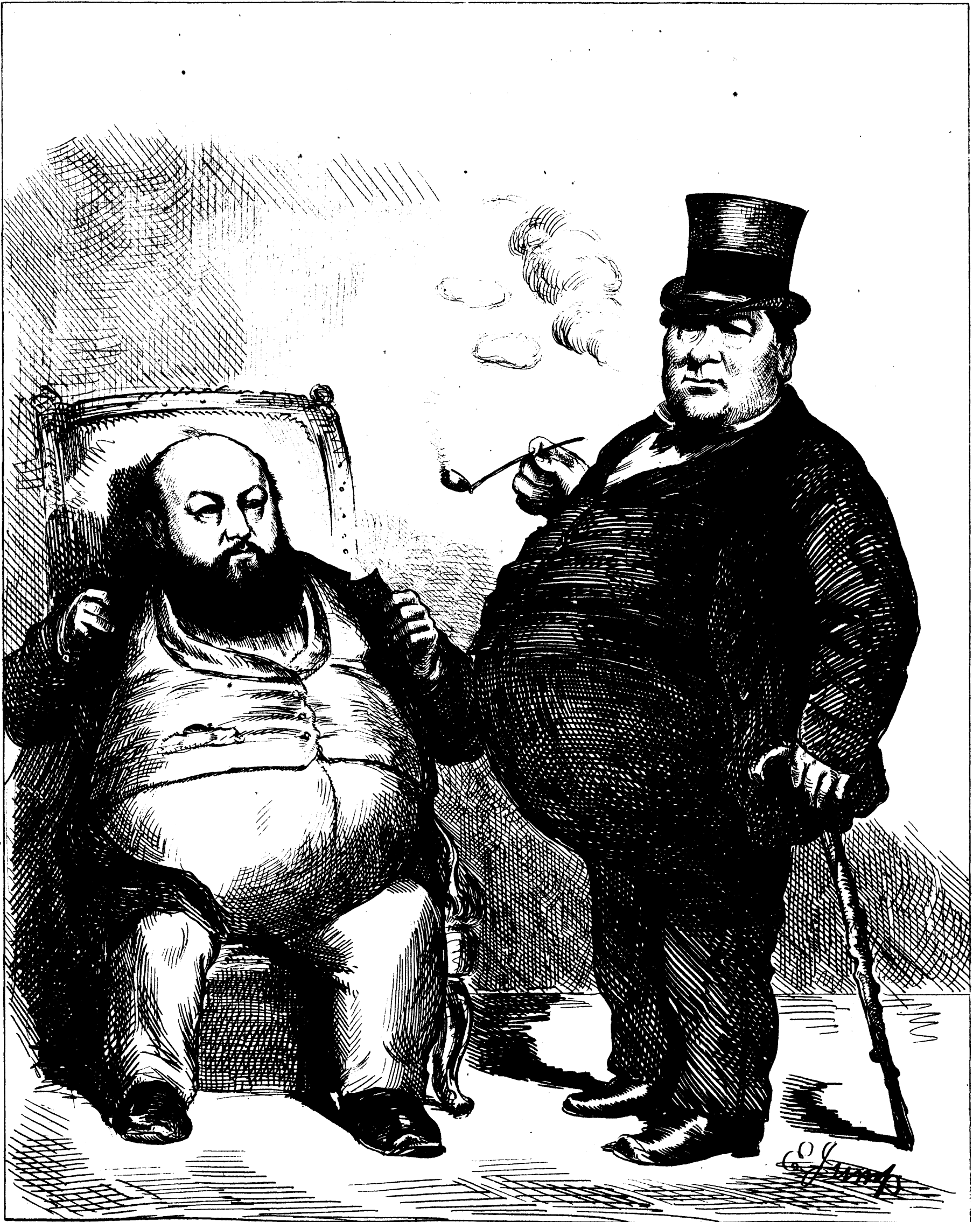
MM. J. R. Duchesneau, Robillard et A. Doyon parlent dans le sens contraire.

A la séance de ce soir M. J. R. Duchesneau donnera une lecture sur la canalisation de la vallée de l'Ottawa qui promet d'être bien intéressante.

Sur proposition de M. G. Boivin deux nouveaux membres sont admis et la séance est levée.

ALFRED DOYON,
Sec. pro-tem.

Demain, 24 mai, grand concert opératique sous le patronage de Son Honneur le Maire à l'Institut des Artisans, par le chœur de M. Boucher. On peut s'attendre à un grand succès.



DEUX HOMMES DE POIDS DANS LA CHAMBRE DES COMMUNES, OTTAWA. —(CROQUIS DE NOTRE ARTISTE.)





LE VICOMTE DE LÉRY.

MADAME DE LÉRY



UNE VUE SUR LA RIVIÈRE MONTMOENCY.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 23 MAI, 1872.

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

TRAITÉ DE WASHINGTON.

Les quatre premières séances de la semaine, 13, 14, 15 et 16 mai, furent exclusivement consacrées à la discussion du Traité.

Dès la première séance, il y eut un nouvel amendement, sous forme d'amendement à la motion de M. Blake, demandant que la Chambre ne s'occupe pas du Traité tant que seront pendantes les difficultés survenues entre l'Angleterre et les Etats-Unis sur les procédés à adopter pour l'exécution du Traité. Ce nouvel amendement a été proposé par M. Bodwell, député de South Oxford, Ontario. C'est donc sur ce nouvel amendement, sur la motion de censure de M. Blake, rapportée dans notre dernière édition, ainsi que sur la seconde lecture du bill de Sir John ratifiant le Traité, que nos législateurs ont encore bataillé quatre longues séances durant. Nous n'infligerons pas à nos lecteurs un résumé des discours prononcés à renfort de poumons. Il ne s'est produit aucun argument nouveau, soit pour, soit contre la ratification du Traité. Quelques positions, quelques raisonnements déjà pris et connus ont été renforcés par des aperçus nouveaux.

Le plus curieux discours comme le vote le plus étonnant a été celui de l'hon. M. Holton. Il se déclare formellement en faveur du Traité, qu'il regarde comme une question essentiellement impériale. Mais le Canada est peut-être le plus intéressé au règlement de la difficulté de l'Alabama. Nous avons, dit-il, besoin de capitaux pour développer nos ressources, et les capitaux sont indifférents à la politique ou aux sentiments nationaux ou à tout sentiment de ce genre. Ce qu'il leur faut, c'est la sécurité, et cette sécurité, nous ne pouvons l'obtenir que par l'ajustement satisfaisant des questions et différends qui divisent l'Angleterre et les Etats-Unis.

M. Holton considère que les Américains nous donnent un équivalent suffisant pour nos pêcheries. On fut, après cela un peu surpris, d'entendre le même orateur endosser l'argument sentimental de M. Blake, blâmer le gouvernement d'avoir marchandé sa ratification et d'avoir crument et brutalement exigé une indemnité sous forme de garantie pour un acte qui n'est que l'accomplissement d'un devoir de la part d'une colonie vis-à-vis la métropole. Il annonça qu'il voterait contre l'amendement de M. Bodwell, pour la motion de censure de M. Blake et pour la seconde lecture du Bill de Sir John.

L'hon. M. Dorion fit un discours très énergique et très habile dans lequel il accentua davantage la position prise par MM. Blake et Holton sur la question de la garantie. Il eût préféré voir le gouvernement accepter courageusement le traité et ne demander de l'aide à l'empire qu'après notre acceptation; le peuple anglais, touché de notre désintéressement et de notre bonne volonté, nous eût prêté ou garanti tout ce que nous aurions désiré pour nos grands travaux. Cet argument indique une bonne nature, mais pas un sens bien juste de la situation. Parler sentiment au peuple anglais, c'est perdre son temps et faire montre de naïveté. Le gouvernement anglais sait bien compter, mais ne sent pas. On le lie, on le tient, on l'entraîne par les conventions, les promesses et les intérêts. On l'a rarement gagné, on ne le gagne plus du tout par les bons mouvements et les phrases mielleuses.

Avant d'apprécier le débat en général et de dire un mot du discours de Sir George, nous allons donner les divisions prises sur l'amendement de M. Blake et sur la seconde lecture du bill. Il sera toujours important de connaître les noms de ceux qui ont voté pour ou contre la ratification du traité de Washington.

D'abord, sur l'amendement Bodwell, la division a été comme suit : pour, 51; contre, 125; ce qui donne au gouvernement une majorité de 74. Voici maintenant les noms des votants sur la motion Blake :

Pour :—Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Cameron [Huron], Carmichael, Cheval, Connell, Coupal, Délo me [St. Hyacinthe], Dorion, Fortier, Fournier, Geoffrion, Godin, Hagar, Holton, Joly, Jones [Halifax], Kempt, McDonald [Glengarry], Macfarlane, MacKenzie, Magill, McConkey, McDougall [Renfrew], McMonies, Metcalf, Mills, Morrison [Victoria], Oliver, Paquet, Pelletier, Pozer, Redford, Renaud, Ross [Ile du Prince Edouard], Ross, [Victoria N. E.], Ross [Wellington Centre], Rymal, Scatcherd, Snider, Sturton, Thompson, [Haldimand], Thompson [Ontario], Wells, White [Halton], Wood, Wright [York], Young. Total.—52.

Contre :—Abbott, Archambault, Ault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bowen, Brouseau, Brown, Burpee, Cameron [Inverness], Cameron [Peel], Campbell, Carling, Caron, Cartier, Sir Geo., Carter, Cailey, Chauveau, Coffin, Colby, Crawford [Brookville], Crawford [Leeds], Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos, Delorme [Provencher], Dobbie, Drew, Dugas, Fergusson, Ferris, Fortin, Galt, Sir Alex., Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Harrison, Heath, Hincks, Sir Francis, Holmes, Houghton, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones, [Leeds et

Grenville], Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, Levisconte, Little, McDonald, Sir John A., [Kingston], McDonald [Antigonish], McDonald [Lunenburg], McDonald [Middlesex], Masson [Soulanges], Masson [Terrebonne], McCallum, McDougall [Trois-Rivières], McGreevey, McKeagney, Merritt, Moffat, Morris, Morrison, [Niagara], Munroe, Nathan, Nelson, O'Conner, Pearson, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Power, Robitaille, Ross [Champlain], Ross [Dundas], Ryan, [King, N. B.], Ryan [Montréal Ouest], Savary, Schultz, Scriver, Shanley, Simard, Smith [Selkirk], Smith, [Westmoreland] Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson, [Cariboo] Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace [Albert] Wallace, [I. Vancouver] Walsh, Workman, Wright, [Comté d'Ottawa]. Total.—125.

La majorité du gouvernement descend donc à 73 sur la motion de censure. C'est une défaite considérable pour l'opposition et bien humiliante pour M. George Brown.

La seconde lecture du bill de Sir John fut alors mise aux voix et emportée sur la division suivante :

Pour : Abbott, Archambault, Ault, Baker, Barthe, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bertrand, Blanchet, Bolton, Bowen, Brouseau, Burpee, Cameron [Inverness], Cameron [Peel], Campbell, Carling, Carmichael, Caron, Carter, Cartier, Sir George, Cayley, Chauveau, Coffin, Colby, Crawford [Brookville], Crawford [Leeds], Cumberland, Currier, Daoust, DeCosmos, Delorme [Provencher], Dobbie, Drew, Dugas, Ferguson, Ferris, Galt, Sir Alex. T. Gaucher, Gaudet, Gendron, Gibbs, Grant, Gray, Grover, Hagar, Harrison, Heath, Hincks, Sir Francis, Holmes, Holton, Houghton, Hurdon, Irvine, Jackson, Jones [Leeds et Grenville], Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lapum, Lawson, Levisconte, Little, McDonald, Sir J. A. [Kingston], McDonald [Antigonish], McDonald [Lunenburg], McDonald [Middlesex], McDonald [Lanark], McDougall [Trois-Rivières], McGreevey, McKeagney, Merritt, Moffat, Morris, Morrison [Niagara], Nathan, Nelson, O'Conner, Pearson, Perry, Pickard, Pinsonneault, Pope, Pouliot, Power, Ross [Champlain], Ross [Dundas], Ryan [King, N. B.], Ryan [Montréal], Savary, Schultz, Scriver, Shanley, Simard, Smith [Selkirk], Smith [Westmoreland], Sproat, Stephenson, Street, Sylvain, Thompson [Cariboo], Tilley, Tourangeau, Tremblay, Tupper, Wallace [Albert], Wallace [L. V.] Walsh, Webb, Whitehead, Wilson, Workman, Wright [C. d'Ottawa].—121.

Contre—Anglin, Béchard, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowen, Bowman, Brown, Cameron [Huron], Cheval, Connell, Coupal, Delorme [St. Hyacinthe], Dorion, Fortier, Fortin, Fournier, Geoffrion, Godin, Joly, Jones [Halifax], Kempt, McDonald, [Glengarry], McFarlane, Mackenzie, Magill, McConkey, McDougall [Renfrew], McMonies, Metcalf, Mills, Morrison [Victoria], Ontario, Munro, Oliver, Paquet, Pelletier, Pozer, Redford, Renaud, Robitaille, Ross [Ile P.-E.], Ross, [Victoria N. E.], Ross [Wellington, C. R.], Rymal, Scatcherd, Snider, Sturton, Thompson [Haldimand], Thompson [Ontario], Wells, White [Halton], White [East Hastings], Wood, Wright [York O.], W. R. Young—55.

Majorité du gouvernement : 66. C'est un beau triomphe pour Sir John et ses collègues. Ils ont une majorité dans les quatre grandes provinces et la totalité dans Manitoba et la Colombie.

Cette question du traité de Washington a reçu en Canada la seule solution dont elle était susceptible. Personne ne veut de l'annexion et ni les hommes ni le pays ne sont prêts pour l'indépendance. Notre dette a été contractée en Angleterre; c'est là que sont nos créanciers et nous en avons pour 80 millions de piastres. Il nous faut encore 40 ou 50 autres millions; c'est là encore qu'il nous les faut aller chercher. En servant les intérêts de l'Angleterre par notre acceptation du traité de Washington, qui est devenu pour elle une nécessité politique de premier ordre, nous conservons et grandissons notre crédit et nous assurons un écoulement très facile et avantageux de notre papier : nous consolidons le présent et nous assurons l'avenir.

Au fond, qu'avons-nous cédé? Dans l'arrangement des pêcheries, l'hon. M. Holton déclare lui-même que nous avons un équivalent suffisant, et que le règlement est avantageux pour les deux parties, pour les deux pays. Sir Alexander T. Galt prétend que la libre navigation du St. Laurent, de St. Régis à Montréal, est une concession de peu d'importance. Sir George E. Cartier, dans une démonstration irréfutable, a prouvé, sur cette question de navigation, que l'Angleterre avait le droit de céder sur un point et que les Etats-Unis avaient droit d'exiger sur l'autre; que le droit international, les intérêts de l'humanité et ceux bien compris du Canada commandaient une telle concession.

Les provinces les plus intéressées se sont déclarées satisfaites du traité et du règlement des pêcheries. Les *grits* ont prétendu mieux connaître les besoins des pêcheurs que ces derniers eux-mêmes. Ils ont voulu prouver à Sir George qu'il avait eu raison de vanter outre mesure, il y a quelques années, l'importance de nos pêcheries en établissant malicieusement la valeur comparative d'une morue et d'un *clear-grit*. Si les Etats maritimes sont contents, nous ne voyons pas de quel droit ces messieurs du Haut-Canada pourraient se plaindre, à moins qu'ils n'assument sérieusement la prétention que les pêcheries, comme Manitoba et le reste de la Puissance, n'ont été créées que pour le bon plaisir des gens d'Ontario.

Il ne reste donc que les réclamations feniennes, pour lesquelles compensation directe n'a pas été donnée. C'est notre part du sacrifice commun, et, puisque tout le monde admet que nous devons en faire un peu pour l'Angleterre, qui en fait beaucoup, faisons-le de bonne grâce.

Après tout, il n'est pas complet ni bien grand. La garantie impériale en diminue bien la valeur.

Les séances de vendredi et samedi n'offrent rien de saillant. On y a beaucoup travaillé et peu parlé. La législation privée et les affaires de routine progressent rapidement et tout indique la clôture prochaine de la cinquième et dernière session du premier Parlement Fédéral.

J. A. MOUSSEAU.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL ET L'INDUSTRIE.

Si nous n'avons pas encore parlé de ce qui se fait dans le parlement fédéral au sujet de l'industrie, c'est qu'il ne s'est encore rien fait, et qu'il ne se fera rien d'important. Les opinions sont tellement partagées dans chaque parti sur cette question, que personne n'ose prendre une position énergique. Il y a des libéraux qui sont protectionnistes et des conservateurs qui sont libre-échangistes. Le Haut-Canada, qui est plutôt agricole qu'industriel, ne pense qu'à ses intérêts, et le Bas-Canada est trop occupé de ce qui se passe chez les autres pour penser à lui. Son rôle à lui est de se dévouer pour tout le monde, pour l'Angleterre, pour le Haut-Canada et les autres provinces de la Confédération.

Disons cependant que nous attendons quelque bien du comité qui a été nommé pour faire une enquête sur l'industrie.

M. Delorme, député de St. Hyacinthe, a donné avis qu'il demanderait au gouvernement s'il a l'intention d'encourager les arts industriels en Canada, par l'octroi d'un bonus proportionné au capital engagé dans la manufacture du chanvre, du lin, du coton et de la laine.

Beaucoup sont d'opinion que cela vaut mieux pour encourager l'industrie que d'établir des droits élevés sur les marchandises étrangères. Dans tous les cas, ce serait mieux que rien, quelque soit le moyen qu'on emploie, pourvu qu'il encourage l'industrie canadienne, nous le déclarons bon.

Le chemin de fer du Pacifique, le chemin de fer du Nord, tout cela, c'est bien beau, mais ces grandes voies de communication ne nous seront utiles qu'en autant que nous aurons quelque chose à transporter.

Sans l'industrie, nous ne tirerons pas un grand profit de ces chemins de fer, ils ne serviront qu'aux provinces qui vivent par l'exploitation des produits agricoles.

Quand il s'agit d'industrie, c'est le Bas-Canada qui devrait parler, il devrait affirmer ses droits et ses besoins.

Que nous fait que le gouvernement ait des millions dans ses coffres, si le peuple s'appauvrit? Plus on importe de marchandises, plus les revenus de douane sont considérables, mais s'en suit-il que le peuple soit plus riche? Si nous n'avons pas une seule manufacture, le gouvernement serait encore plus riche, car nos importations augmenteraient de plusieurs millions et les droits de douane seraient par conséquent plus considérables. Mais il y aurait cinquante ou soixante mille Canadiens de plus aux Etats-Unis.

On parle des sacrifices que nous impose le traité de Washington, sans doute ils sont considérables, mais ce n'est rien comparé à ce que nous payons aux manufacturiers anglais.

Nous n'hésitons pas à dire que le tarif considéré du côté de l'Angleterre ou des Etats-Unis est mauvais au point de vue bas-canadien. Nous doutons qu'on ait songé aux intérêts du Bas-Canada en le faisant; rien n'indique qu'on ait pensé à le faire de manière à encourager notre industrie. Pourtant c'est là que se trouve le nœud-gordien de la situation. Cela ne veut pas dire qu'on ne doive pas faire de chemins de fer, élargir nos canaux, etc., non; mais qu'on devrait en même temps remanier notre tarif de manière à protéger l'industrie. Que pour rester anglais, quelques années de plus, on fasse le traité de Washington, c'est dur, mais que pour ne pas taxer ses marchandises et faire du tort à ses manufacturiers, on souffre que la population végète ou s'en aille aux Etats-Unis, c'est trop fort.

L. O. DAVID.

LA MINERVE ET LE PACIFIQUE.

Voilà deux noms étroitement unis et destinés désormais à aller toujours de pair. Depuis quelques jours, la *Minerve* publie sur le Chemin de Fer du Pacifique Canadien des articles de fond qui sont de véritables études *ex professo* et que consulteront tous ceux qui voudront savoir à quoi s'en tenir sur les résultats de cette immense entreprise.

La Confédération portait dans ses flancs l'annexion de la Colombie et le Pacifique Canadien. Mais il était donné à la *Minerve* d'être l'initiatrice du mouvement qui a hâté et même précipité l'adjonction de la nouvelle Province-Sœur et la construction de la grande voie ferrée que les plus grands capitalistes se disputent aujourd'hui l'honneur d'effectuer. La *Minerve* a vu de loin et juste; elle

a devancé l'opinion publique et l'a préparée à cette amélioration. Elle a commencé son œuvre il y a déjà au-delà de quatre ans en fournissant sur la Colombie des renseignements précieux, des informations sûres qu'elle n'obtenait qu'à force de recherches difficiles et coûteuses. Ses articles, déjà vieux, mais reproduits l'an passé durant la session, ont puissamment contribué à former le sentiment de la députation Bas-Canadienne et à assurer la passation du Bill de Sir Georges décrétant l'annexion de la Colombie et la construction du Pacifique.

Le journal de MM. Duvernay et Dansereau se montre fidèle à sa mission et continue sa glorieuse campagne pour que le Chemin, maintenant décidé et assuré, soit le plus profitable possible et au Bas-Canada en particulier et à toute la puissance en général. Il s'agit du tracé et des entrepreneurs; il s'agit de la façon dont le gouvernement pourra disposer du contrat, des trente millions de piastres et des cinquante millions d'acres de terre. Une compagnie du Haut-Canada, succursale du Grand Tronc, veut tout accaparer; si elle réussit, l'effet sera de créer un dangereux monopole en faveur d'une compagnie déjà très forte et qui deviendra une grande puissance, un état dans l'état, sans compter qu'elle dirigera vers Toronto et les Etats-Unis un commerce de transit qui devrait, en passant par l'intérieur d'Ontario, Ottawa, Montréal et Québec, enrichir toute la Puissance et bénéficier tout particulièrement à la province de Québec et aux provinces Maritimes, tout en développant considérablement le Haut-Canada. Sir Hugh Allan est à la tête de la compagnie qui veut faire du chemin une entreprise essentiellement nationale, dans le vrai sens du mot. C'est là la noble cause que plaide en ce moment la *Minerve*. Nous parlerons prochainement de ses articles, que nous approuvons en tous points.

On les attribue à M. Dansereau, qui conduit à la *Minerve* depuis quatre ans cette campagne de l'annexion de la Colombie et de la construction du Pacifique. C'est un grand honneur pour le journal et pour son rédacteur-en-chef, de même que cela met en évidence le tact et la libéralité des MM. Duvernay, qui ont su remplacer M. Provencher par M. Dansereau et se l'associer dans la propriété de la *Minerve*.

J. A. MOUSSEAU.

LE LIVRE DE M. PAGNUELO.

Etudes historiques et légales sur la liberté religieuse en Canada.—M. Pagnuelo, notre jeune ami et confrère, vient de livrer à la publicité un ouvrage extrêmement remarquable portant ce titre si significatif. Le titre promet beaucoup, et il tient ce qu'il promet. Il dénote chez son auteur beaucoup de talent, un grand travail, un esprit sincèrement et profondément catholique, et un savoir que l'on n'a pas généralement à son âge.

Nous n'avons aujourd'hui ni le temps ni l'espace pour faire de cette œuvre l'appréciation qu'elle mérite. Il nous sera permis, en attendant, de conseiller respectueusement au clergé et à tous les hommes de loi de s'en procurer sans tarder un exemplaire. C'est un volume considérable et coûteux, et qui, nécessairement, n'a pu avoir qu'un tirage restreint. Il est revêtu des plus hautes approbations ecclésiastiques, et, s'il ne peut commander l'assentiment unanime de tous les bons catholiques, nous croyons du moins que l'auteur s'y est montré digne de leur estime et de leur encouragement.

J. A. MOUSSEAU.

GALERIE NATIONALE.

A la demande de quelques personnes, nous avons mis en volumes les principales biographies que nous avons publiées dans l'*Opinion Publique*. Ces volumes ont été faits de manière à ce qu'ils puissent être donnés en prix dans les collèges, couvents et écoles.

Le *Nouveau-Monde* et la *Minerve* ont accueilli notre projet dans les termes les plus flatteurs pour nous et encouragé MM. les directeurs de collèges et de couvents, inspecteurs et commissaires d'écoles à acheter ces volumes. Ces messieurs trouveront, dans le tableau que nous publions sur notre dernière page, les renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

Si nous réussissons dans notre tentative littéraire, ce sera un encouragement pour les Lettres Canadiennes; on avouera qu'elles en ont besoin.

TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE, commerciale, de mensuration et de comptabilité, imprimé par M. DARVEAU, de Québec.

Voilà un bon ouvrage, un de ces livres qu'on devrait trouver dans toutes les bonnes écoles. Nous croyons que M. le Dr. Larue le trouvera de son goût, car il est plein de choses utiles, de choses que tout le monde devrait savoir et qu'on n'enseigne pas assez, malheureusement. Plus que jamais, il faut le répéter, nous avons besoin d'une éducation pratique, il nous la faut, si nous ne voulons pas perdre toute influence. Aussi, le livre des Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes répond au besoin

du moment et il est de nature à produire le plus grand bien. Les Révérends Frères se sont acquis un nouveau titre à la confiance de la population. Nous sommes heureux de voir qu'ils comprennent si bien quel genre d'enseignement il nous faut dans ce pays.

Monseigneur de Rimouski a adressé il y a quelques jours une lettre pastorale aux fidèles de son diocèse pour les détourner de l'émigration. C'est une bonne pensée.

L'ASCENSION AU COLLEGE DE NICOLET.

Monsieur le Rédacteur,

Cette année, les fêtes religieuses et patriotiques semblent prendre, au collège de Nicolet, un caractère plus particulier et plus solennel que durant les années précédentes. Dernièrement encore les Fils de Chateauguay fêtaient le retour d'Europe des Rév. M. Proulx et M. R. Walsh; et dès le matin, les décharges de la compagnie annonçaient aux bocages environnants le beau soleil de St. Robert.

Hier, fête de l'Ascension, la compagnie voulut nous procurer de nouveau quelques instants de plaisir par ses manœuvres habiles. A midi sonnant, les Fils de Chateauguay sortaient sous les armes pour passer en revue devant plusieurs officiers gradués à l'école militaire de Québec ou de Montréal et devant une nombreuse assemblée. Parmi les premiers on remarquait surtout M. Giroux, M. Sanneray, MM. Rousseau, M. Lacourcière, M. Woolsey, parmi l'assemblée, on voyait M. Alexander, sa dame et son fils, M. de Chatellam, M. le docteur Désaulniers, etc., etc. Les Rév. messieurs du collège, ainsi que la communauté étaient venus par leur présence rehausser l'éclat de notre fête.

A l'arrivée des officiers sus-nommés, accompagnés du brave commandant, M. de Chatillon, la compagnie présenta les armes, pendant que la bande du collège exécutait le morceau "God save the Queen." Après le salut, chaque *squad* vint tour à tour parader devant l'assemblée, en exécutant avec un rare succès les nombreuses évolutions des *turnings*, du *platoon exercise*, du *manual exercise*, ainsi qu'un grand nombre d'autres mouvements.

Après la revue, M. de Chatillon félicita les Fils de Chateauguay de leur succès et invita les officiers présents à *driller* la compagnie. Le capitaine Giroux lui fit faire quelques mouvements, après lesquels, il lui adressa la parole en termes très-appropriés. Après avoir parlé du zèle que déploie M. de Chatillon pour les fils de Chateauguay, il fit une heureuse allusion à l'abandon où nous laisse aujourd'hui l'Angleterre; que cet abandon, en nous laissant à nos propres forces, faisait dépendre l'avenir et la tranquillité du pays surtout dans la jeunesse qui puise son enseignement dans nos maisons d'éducation. Il termina en proposant trois hourrahs en l'honneur de notre gracieuse souveraine, la reine Victoria.

La bande se fit entendre de nouveau, et la brillante compagnie des Fils de Chateauguay défila, en laissant aux échos d'alentour le soin de transmettre à ceux qui lui portent intérêt ses réjouissances et ses succès. Et c'est un de ces échos, hélas! trop faible, M. le Rédacteur, qui vous en apporte aujourd'hui l'heureuse nouvelle.

Je suis, etc., etc.,

UN SPECTATEUR.

UN DRAME RUE DE LA MONTAGNE.

SANGLANTE HISTOIRE.

La déplorable antipathie de race qui a divisé de tout temps dans nos faubourgs, Canadiens et Irlandais, vient d'avoir encore un sanglant résultat.

Hier soir, rue Bonaventure, à la suite d'une de ces mêlées entre gamins que la police est malheureusement impuissante à prévenir, et qui se renouvellent à chaque instant dans le quartier St. Joseph, un enfant de quinze ans, nommé Xavier Girard, a été poignardé par un Irlandais du nom de Wm. Scott, à peine âgé de quatorze ans.

Chaque soir, depuis quelque temps, la rue St. Félix était le théâtre de combats acharnés. Après le souper les enfants échappant à la surveillance de leurs parents, se donnaient rendez-vous devant les maisons connues sous le nom de "bloc Drummond," et se livraient à des jeux qui dégénéraient invariablement en des luttes acharnées. Les Irlandais formaient un camp, les Canadiens se réunissaient de leur côté et beaucoup des jeunes combattants se retiraient considérablement meurtris.

Hier soir, comme d'habitude, entre huit et neuf heures, la bataille s'engagea. Les Irlandais battus se dispersèrent, mais William Scott ne suivit pas ses camarades, il se lança à la poursuite de la victime, Xavier Girard, lui jeta des pierres, et l'ayant rejoint dans une cour de la rue St. Félix, il se précipita sur lui, le coutea à la main, et lui donna trois coups violents, un à l'épaule, l'autre au coude et un dans la région abdominale.

Le pauvre blessé, surréité par la douleur, s'élança dans la rue, à la poursuite de son agresseur, mais arrivé en face du marché de la Montagne, il s'affaissa sur lui-même, et fut transporté au domicile de ses parents, rue Bonaventure, au coin de la rue St. Félix.—Le *National* du 16.

CHOSSES ET AUTRES.

Il y a quatre mille quakers dans la Caroline du Nord.

Le souverain pontife a atteint sa 80ème année le 13 du mois courant.

La législature de l'état de l'Illinois a voté \$7,000,000 pour les fins de l'éducation.

La société biblique américaine a distribué 1,107,727 bibles, l'année dernière.

Le revenu annuel provenant des annonces du *Times* de Londres est d'environ \$1,450,000.

Le prix pour vivre maintenant à Paris est deux fois plus élevé qu'avant la dernière guerre.

Une exhibition internationale des arts et de l'industrie aura lieu à Moscou, en Russie, en juin prochain.

Avant son départ pour l'Angleterre, Lady Lisgar doit donner un grand bal, dans la salle du sénat à Ottawa.

Il y a 220 avocats dans la ville d'Atlanta. Il n'est pas étonnant que cette ville ne puisse recouvrer sa prospérité.

La veuve de James Fisk fait élever sur la tombe de son mari un monument qui ne coutera pas moins de \$25,000.

Dernièrement à une noce à Poughkeepsie, les parents de la mariée ont chargé 90 centins à chaque invité pour le souper.

Les artistes américains à Paris s'en vont en Italie ou en Espagne. Un petit nombre resteront à Paris après la clôture du salon.

Le rédacteur d'un journal du Connecticut offre de vacciner gratuitement tous les abonnés qui paieront leur abonnement d'avance à son journal.

Pendant l'année 1871, le nombre de vaisseaux qui ont passé par le canal de Suez a été de 765, et pendant les deux premiers mois de 1872, 200 y ont passé.

Voici l'âge de quelques unes des célébrités contemporaines en France: Guizot, 85 ans; Georges Sand, 68; Michelet, 74; Miguet, 76; Victor Hugo, 70; Thiers, 76.

L'usage du knout est presque entièrement aboli en Russie. On n'emploie cet instrument de supplice que pour punir les plus grands criminels que l'on veut faire mourir.

L'éditeur-propritaire du *Sun* de New-York, M. Abel, qui n'était en 1840 qu'un pauvre typographe gagnant sa vie à la journée, est riche aujourd'hui de plus de \$10,000,000.

Un médecin allemand prétend que le meilleur préservatif que l'on puisse employer contre la petite vérole, c'est de manger des viandes salées, des cornichons et généralement toutes les substances qui contiennent des acides.

Il faut s'abstenir, autant que possible, pendant l'épidémie, de manger des sucreries et de boire du thé ou du café.

Un américain offre la bagatelle de 500,000 francs au célèbre compositeur Offenbach, l'auteur de la *Grande Duchesse*, pour aller aux Etats-Unis conduire pendant six mois, l'orchestre d'un théâtre où l'on jouerait ses œuvres. Le journal qui raconte cela, dit que c'est un peu cher 500,000 francs pour battre la mesure. Il ajoute que le temps pourrait bien arriver où l'on aurait des exhibitions d'hommes savants, et il raconte à ce sujet une anecdote fort plaisante:

PRIS A L'HOTEL.—Rébus, (avec un fort accent germanique.)

Mon premier, il est un animal,

Mon second, il est un animal,

Mon troisième, il sert à couper le pois, (bois.)

Et mon tout, il est un *jeûnin légal*.

RÉPONSE.—C'est *pien* simple, c'est CHAT-LOUP-SIE, (jalousie) (Avec un fort accent français.)—A propos d'une souscription plus ou moins patriotique, on reprochait à un membre du comité, son absence des réunions. Que voulez-vous? répondit-il, je pensais que le comité dont je faisais partie était un comité sérieux, je me suis retiré quand j'ai vu qu'il se composait d'hommes *frivoles*.

—Je comprends, reprit un auditeur, vous ne vouliez pas, par votre présence, encourager le *FREE VOL.* (frivole.)

Et l'on dira qu'il n'y a plus d'esprit au Canada! Il est juste d'ajouter que cela se passait à l'hôtel Richelieu, rue St. Vincent, qui, sous la nouvelle et intelligente direction de M. Durocher, est certainement la place où les gens d'esprit peuvent le mieux boire et manger ensemble, quand ils ne se mangent pas entre eux.

Parmi les suicidés obscurs qui se sont débarrassés de l'existence la semaine dernière, figure un pauvre diable de saltimbanque dont l'histoire est singulièrement tragique. C'est un nommé Joseph Denis, dit *Cognac*.

Il courait les foires des environs de Paris, où il jouait le rôle de Paillasse dans une troupe de bateleurs.

Il avait avec lui sa fille, que, malgré sa singulière position sociale, il élevait de son mieux. Jamais il n'avait voulu la laisser monter sur les tréteaux.

Il y a six mois, elle disparut tout à coup, en avertissant par un billet son père de ne pas la chercher.

Le pauvre homme faillit devenir fou de douleur. Pendant un mois, il ne put faire de parade. Cependant, pressé par la faim, il reprit son ancien métier, et entra dans une autre troupe de saltimbanques.

Un soir qu'il débitait au public ses bêtises accoutumées, une femme très élégamment mise, mais complètement ivre, accompagnée de plusieurs jeunes gens, vint s'asseoir au premier rang des banquettes. . . . Il reconnut sa fille.

—Bonsoir! . . . papa, crie celle-ci d'une voix enrouée.

—Maintenant, messieurs et mesdames, continua Denis, sans paraître entendre, je vais me noyer, la parade est finie.

Tout le monde éclata de rire. . . .

On a repêché le cadavre de Denis il y a huit jours.

Lorsque Lamartine, tombé dans le dénûment, recourait à tous les stratagèmes pour battre monnaie, un matin on lui annonça la visite d'un inconnu qui demandait à lui parler pour affaire pressante. L'inconnu insistait tellement qu'on introduisit le visiteur.

—Monsieur Lamartine? fit-il en entrant,

—C'est moi.

—Monsieur, vous avez besoin d'argent?

Lamartine fronça légèrement le sourcil; mais il était tant habitué aux déboires, que cette impression s'effaça aussitôt.

—Que désirez-vous de moi?

—Je viens vous proposer un million.

—Un million!

—Tout autant.

—Il s'agit sans doute de quelque grand ouvrage?

—Pas le moins du monde; la littérature n'est pas mon fait, je suis simple spéculateur.

—Je ne comprends pas. Que faudrait-il faire alors?

—C'est bien simple. Vous vous engagez pour deux ans à m'accompagner partout où je voudrai vous conduire.

—Comment!

—Nous parcourrons ainsi toutes les principales villes d'Amérique. Dans chacune d'elles, je louerai une salle confortable où vous donnerez quatre séances par jour.

—Quelles séances? des conférences?

—Nullement. A quoi bon! Vous vous bornerez à vous présenter devant le public, à distribuer quelques autographes à ceux qui vous en demanderont. Et enfin, pour terminer, à réciter chaque fois votre célèbre discours sur le drapeau rouge, avec les mêmes gestes qu'à l'Hôtel-de-Ville.

Jamais l'entrepreneur américain ne put comprendre pourquoi Lamartine avait refusé.

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 23 MAI, 1872.

BULLETIN AMÉRICAIN.

La campagne électorale est commencée avec les nominations de Cincinnati. Déjà, dans plusieurs endroits, des drapeaux sont tendus portant les noms de Greeley et Brown dans leurs plis.

La nomination de M. Greeley, sur laquelle les partisans quand même de l'administration, ont cherché à jeter du ridicule, devient de plus en plus populaire. On s'aperçoit de jour en jour du poids de cette nomination. M. Greeley peut avoir tous les défauts qu'on lui reproche, qu'il serait encore acceptable comme président. Plus que tout autre il a compris le sens et la lettre de la constitution de son pays. On se rappelle qu'il fut une des cautions de Jefferson Davis, bien qu'il fût son ennemi politique. Comprenant que la générosité, la fraternité pouvaient seules cicatrifier les plaies du Sud, il a demandé depuis la fin de la rébellion, l'amnistie générale pour tous ceux qui prirent les armes contre le Nord pour défendre ce qu'ils croyaient leurs droits.

Honnête homme, que ses ennemis même comparent à Cincinnatus, M. Greeley, au moment où nous écrivons ces lignes, est retiré depuis trois jours à Chappagua, sa maison de campagne, où il prépare dans la méditation son programme politique.

Le rédacteur de la *Tribune* est le candidat du parti réformiste, parti composé de républicains mécontents et de démocrates indépendants. On s'attend à ce que la convention du parti démocrate acceptera le *ticket* de Cincinnati. S'il en est ainsi, le candidat du parti républicain court grand risque d'être défait.

Ce candidat républicain, qui sera-t-il?

Question.

Le général Grant selon toute probabilité. Cependant, on a parlé déjà dans certains cercles politiques de ne pas lui offrir la candidature; mais de nommer l'orateur de la chambre d'assemblée, Mr. Blaine, du Maine.

Les candidats républicains à la Vice-Présidence sont nombreux. Voici les noms de quelques uns; le Vice-Président actuel, Schuyler Colfax, Henry Wilson, de Massachusetts, James F. Wilson de l'Iowa, général Horlan, du Kentucky, l'ex-gouverneur Dennison, de l'Ohio, le Sénateur Alcorn, de Mississippi, le Sénateur Scott, de Pensylvanie, le représentant Maynard du Tennessee.

C'est bien le cas de dire qu'il n'y aura que l'embarras du choix.

..

La convention de Cincinnati a une grande signification, comme nous le disions, il y a quelques semaines.

Le parti républicain habitué à la victoire depuis 1861, commence à trop compter sans la minorité, et l'excès du pouvoir dégénéralant en abus, a produit la corruption qui s'est manifestée dans plusieurs départements du service public, pendant les deux dernières années. Le parti démocrate composé des loyaux dans le Nord et des rebelles dans le Sud, a perdu la confiance populaire, bien qu'il renferme dans son sein une légion de partisans très puissants par leur savoir, leur intégrité et leur patriotisme. Un troisième parti était nécessaire pour opérer une fusion entre les anciens partis. Comme autrefois le parti républicain fut le trait d'union des Whigs, des *know nothing*, etc., etc., il devra en être de même du parti de la réforme administrative.

Le programme de la convention de Cincinnati est libéral à l'excès. En voici quelques points.

Egalité devant la loi, amnistie générale sans exception. Prépondérance du régime civil sur le régime militaire, limitation du pouvoir dans le gouvernement fédéral, réforme du service civil dont les charges seront confiées à des hommes intègres et capables, et non aux premiers venus, en récompense de services politiques; paiement de la dette nationale sans répudiation. Paix avec les autres puissances, etc., etc.

S'il se trouve des hommes assez désintéressés pour mettre le programme à exécution, les luttes sanglantes et fratricides ne se verront plus aux Etats-Unis, la paix règnera dans le Sud comme dans le Nord et le pays ne présentera plus l'aspect d'une vaste ruche d'abeilles volées par une nuée de frélons, comme c'est arrivé déjà dans les bureaux publics. Le parti républicain peut-il arriver au même résultat que le parti réformiste? Oui, mais il lui faudra jeter par-dessus bord un grand nombre de *tireurs de ficelles* et de parasites politiques, qui font des principes une table de jeu où leur conscience et leur influence se présentent au poids de l'or et où elles sont échangées pour une sinécure dans le service civil.

Si le parti républicain avait mieux compris les principes formulés dans son programme d'inauguration, si ses chefs avaient écouté la voix de la justice et de la fraternité plutôt que celle de la haine contre le parti opposé, si au lieu de se laisser conduire par un *ring de politicians* qui font de la politique une mine à trésors, si les chefs du parti avaient mieux observé le programme libéral inauguré sous l'administration Lincoln, la Convention de Cincinnati n'aurait pas eu sa raison d'être et le général Grant n'aurait pas à lutter contre un puissant adversaire.

Si le parti républicain sort encore cette fois victorieux de la lutte, qu'il n'aille pas se gonfler de forfanterie, mais que cette lutte lui serve de leçon. C'est ce que nous souhaitons pour le bien général des 36 millions de citoyens qu'abrite de ses plis le drapeau américain.

..

Pauvre patrie!! L'émigration est de plus en plus considérable. M. Coté, l'agent de la Compagnie du chemin Worcester et Nashua, nous dit que depuis 26 ans qu'il occupe son poste, il n'a jamais vu un aussi grand nombre d'émigrants. On nous rapporte qu'à Fall River, Mass., deux

familles canadiennes se sont vues obligées de coucher à la belle étoile, pendant deux nuits, ne pouvant trouver de gîte ou n'ayant pas les moyens de s'en procurer.

D'autre part, M. le curé des Canadiens de Manchester, N. H., le Rév. J. A. Chevalier, annonçait en chaire, il y a quelques jours, que pendant la belle retraite qui vient de se terminer avec de si brillants succès, 2,880 adultes avaient reçu la sainte communion.

La population canadienne de Manchester, N. H., dépasse 4,000 âmes.

Statistiques affligeantes et honteuses pour nous tous, Canadiens des deux pays.

FERD. GAGNON.

LES BOURREAUX DE MONTRÉAL.

(Suite et fin.)

McGUINNESS

a été le prédécesseur de Canovan; craignant d'être victime de l'horreur qu'avaient soulevé ses nombreuses exécutions, il jugea prudent de se réfugier aux Etats-Unis.

McGuinness était un joueur enragé, pour assouvir cette funeste passion, il a tout sacrifié. Ce que Canovan fait pour satisfaire son penchant pour l'ivrognerie, il l'a fait pour son amour éffréné du jeu de cartes.

Tout à tour menuisier, ébéniste, journaliste, il s'était fait chasser des différents ateliers où il était employé; il en était réduit à vivre d'expédients et accueillait avec joie la nouvelle de chaque exécution.

De son temps les bourreaux étaient plus rares, ou peut être les shérifs plus généreux; il ne faisait pas à moins de cinquante dollars la besogne que Canovan est aujourd'hui si satisfait de faire pour vingt.

McGuinness aimait beaucoup à causer, bien des gens ignorant les ignobles fonctions qu'il remplissait, se laissaient prendre au charme de sa conversation.

Il y a quelque dix ans, McGuinness alla à Trois-Rivières, exécuter un vieillard, convaincu d'avoir empoisonné sa femme.

L'affaire avait fait du bruit à Montréal, si bien que plusieurs de nos avocats dont nous nous dispenserons de citer les noms, avaient eu la curiosité d'aller assister à l'exécution.

Au retour, sur le bateau, ils firent connaissance d'un garçon à la figure ouverte, aimable et enjouée, avec lequel, tout la durée de la nuit, ils ne cessèrent d'échanger des politesses de tout genre, cigares et sherry, etc., la rencontre, nous assure un témoin oculaire, fut même célébrée par une bouteille de champagne.

A Montréal les amis se séparèrent, jurant bien de se revoir encore.

Cette rencontre aurait peut-être eu des suites, si, quelques jours après, un des avocats n'avait appris du shérif Boston à sa grande terreur qu'ils avaient eu le bourreau pour compagnon de route.

McGuinness était toujours mis avec une certaine recherche, il était grand, bien membré, et avait les cheveux et la barbe rouges.

Il a fait une exécution à Sorel, une à Trois-Rivières, et, à Montréal celles de

A. BURNS, 1861

JOHN MAWN, 1865.

Puisque nous faisons la généalogie des bourreaux, nous devons constater qu'en 1859 il n'en existait pas à Montréal un seul attiré.

L'EXÉCUTION DE BEAUREGARD

d'après les meilleurs renseignements, a été confiée à un bourreau mystérieux, personne sans en excepter le shérif, n'a connu son véritable nom.

La sentence venait d'être prononcée contre le misérable lorsque M. Boston, qui remplissait à cette époque les fonctions de shérif, reçut dans ses bureaux la visite d'un inconnu, qui lui demanda la faveur d'un entretien secret.

Après s'être bien assuré de ses paroles ne pouvaient être entendues, le visiteur se pencha vers le shérif, lui exposa d'une voix déchirante sa profonde misère, lui parla des larmes que la faim faisait verser chaque jour à ses enfants, et termina par lui demander d'être choisi, de préférence à tous les autres, pour exécuter Beauregard.

Le shérif fit droit à sa demande, et le pauvre diable fit l'exécution. Cependant, après avoir touché le prix du sang, honteux de porter à sa famille un argent provenant d'une aussi ignoble source, il but à outrance pendant toute la nuit, et le matin, alourdi par les fumées de l'ivresse, alla se jeter sous les roues de la voiture d'un cultivateur de la Côte St. Louis.

Il fut transporté à l'Hôpital où il succomba le lendemain. C'est ainsi qu'est mort un des bourreaux de Montréal.

GUIRE.

Guire n'a pas laissé de bien profonds souvenirs, sa vie est restée un mystère pour tous.

Grand, maigre, décharné, la figure pâle, les cheveux démesurément longs, il avait l'air d'un spectre.

Il avait été autrefois employé comme garçon de peine dans une maison de gros de Toronto: ayant abusé de la confiance de ses patrons, il avait été condamné à un emprisonnement de deux ans, c'est après avoir subi cette peine qu'il arrive à Montréal.

Il a fait une exécution à Québec, une à Toronto, et c'est lui qui s'est chargé à Montréal de celle de Desforges et de la femme Bellisle, coupables du crime odieux de St. Jérôme.

Il a déployé à ce moment le plus épouvantable sang froid, les sanglots affreux que poussait le supplicié ne l'ont pas ému.

Après cette exécution, il a dû longtemps se cacher pour échapper à l'indignation de la populace, qui avait perdu l'habitude de ces affreux spectacles. Depuis 1838, en effet, la potence n'avait pas été dressée.

Guire a disparu sans laisser de traces, il n'avait aucun parent à Montréal.

HUMPHREY.

Nous sautons de vingt ans en arrière, pour arriver à l'époque sanglante de la rébellion, l'échafaud était dressé en permanence, la cour martiale siégeait nuit et jour et Humphrey que nos pères ont vu se dresser souvent sur la potence à côté du condamné, exécutait les arrêts.

Humphrey avec un effrayant cynisme, bravait le mépris public, lui seul parmi les bourreaux a refusé de dérober ses traits sous le grand manteau noir.

Il était taillé en Hercule, très obèse, et quoique n'étant atteint d'aucune infirmité, il marchait courbé sur un bâton.

Les enfants se reculaient en frémissant à son approche, car personne n'ignorait alors qu'elles étaient ses ignobles fonctions.

Personne ne connaissait sa demeure, il courait sur son compte, dans le peuple les légendes les plus curieuses. Il n'a jamais essayé de se cacher et, chose vraiment étrange, on n'a jamais essayé de le frapper dans les rues. Il exerçait sur tous ceux qui l'approchaient une telle terreur, que les plus hardis, même en nombre, n'auraient pas voulu combattre contre un tel adversaire.

Voici les noms des glorieux martyrs de nos libertés, souillés par les mains du bourreau Humphrey.

21 Décembre 1838.

J. N. CARDINAL, N. P.

JOSEPH DUQUET, Etudiant en droit.

18 Janvier 1838.

T. THÉOPHILE DECOIGNE.

J. B. ROBERT.

AMABLE TANGUET.

F. X. HAMELIN.

15 Janvier 1838.

Le Chevalier F. X. THOMAS de LORIMIER.

FRANÇOIS NICOLAS.

PIERRE REMI NARBONNE.

AMABLE DAUNAIS.

CHARDES HINDELANG.

Humphrey est mort à Montréal, in 1847; c'est le seul bourreau qui soit mort dans nos murs.

Une veuve Miller demeurant dans le township de Wallace près de la petite ville de Listowell, a essayé de se noyer et de noyer avec elle ses six enfants. Elle était depuis quelque temps sous l'impression que les voisins avaient formé un complot pour la dépouiller de tous ses biens, et de les faire mourir de faim, elle et ses enfants. Cette sombre idée l'a préoccupé tellement qu'elle devint bientôt folle, et parvint à rendre ses enfants à peu près comme elle, au point de réussir à les faire consentir à se noyer avec elle.

Les pauvres malheureux étaient déjà sur le bord d'un cours d'eau dans lequel ils étaient décidés à se précipiter, quand par bonheur, un voisin les aperçut et parvint à les empêcher de se noyer, mais ce ne fut qu'avec beaucoup de peine. On a été obligé de mettre la mère dans un asile d'aliénés.

CHOSSES ET AUTRES.

Il y a quatre choses impossibles à une femme!!! Attacher un paquet, jeter une pierre, porter un parapluie et effiler un crayon.—Je ne dis pas tout ce qu'elle peut faire!!

..

Un jeune homme de 91 ans vient de conduire à l'autel une jeunesse de 106 ans. On m'informe qu'ils se sont mariés sans le consentement de leurs parents. Ils font exception au 4ème commandement.

..

Cincinnati contient 36,000 habitants par mille carré, New-York n'en contient que 23,000 par mille.

..

Le chiffre 9 ressemble au paon. Sans sa queue, il ne vaudrait pas grande chose.

..

Un acrobate du cirque de New-York, possède les meilleures dispositions pour la vie politique. Il fait 27 *culbutes* sans s'arrêter.

..

Une jeune veuve vient de faire photographier sa jolie figure, entourée des portraits de ses trois défunts maris, avec cette épigraphe significative: Le Seigneur y pourvoiera. Oh! la femme!! la femme!!! Chut! chut!!!

..

Jolie réflexion d'un nègre: Tous les hommes sont formés de terre, mais comme les pipes, ils sont d'autant meilleurs qu'ils sont bien *culotés*!!!

..

La dernière question que les philosophes sont à approfondir: Quel est le plus grand plaisir pour une jeune fille? S'entendre louer, ou entendre mépriser une connaissance?!!

Adhuc sub judice lis est!!

COURTE-HEUSE.

C'EST UN FAIT.—Que le Remède Shoshonee et les pilules exercent une prodigieuse influence en favorisant l'appétit, réparant la digestion, régularisant les intestins et en faisant disparaître la faiblesse de nerfs et la débilité. Les plus faibles ne seront aucunement incommodés par l'usage de ce grand altératif indien et tonique médicinal, mais regagneront graduellement la santé. Les plus forts se préserveront de beaucoup de malheurs dans lesquels leur confiance exagérée dans leur force et leur mépris des résultats, souvent les entraînent. Les invalides qui souffrent depuis longtemps, peuvent regarder cette médecine réparatrice et vivifiante, avec l'espoir certain de voir leurs maladies adoucies sinon complètement guéries par ses effets. 3-18d

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Putnam, Conn., le 29 avril, madame Auguste Gauthier, une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Rémillard.

Le 10 mai, Dame Pierre Gauthier, une fille. Parrain et marraine, M. Joseph Carroll et Dlle Louise Gauthier.

DÉCÈS.

Décédée à Québec, le 7 de ce mois, après une maladie de 23 mois, supportée avec un courage chrétien, Dlle Catherine Délina Roussel, fille de Robert Léonard Roussel, Ecr.

Ses obsèques ont eu lieu le 10 mai courant, à l'Eglise du faubourg St. Jean. Requiescat in Pace!

LIVRES POUR PRIX. BIOGRAPHIES ET PORTRAITS PAR L. O. DAVID. 1ÈRE SÉRIE.

Mgr. Plessis Mgr. Bourget M. Desaulniers Papineau De Salaberry Lafontaine Morin (A. N.) Vallières Papin Chauveau

2ÈME SÉRIE. Ces trois biographies avec portraits, sont réunies dans un volume de 120 pages, avec jolie cartonnage en toile et en papier gaufrés de différentes couleurs.

3ÈME SÉRIE. Ces six biographies forment 3 volumes de 70 à 80 pages contenant chacun deux biographies avec portraits tel qu'indiqué en marge, avec cartonnage en toile et en papier gaufrés, de différentes couleurs.

Les ordres pourront être envoyés à L. O. DAVID, bureau de l'Opinion Publique, Montréal. 3-21 tf

J. H. WALKER, GRAVEUR SUR BOIS, A déménagé au No. 97, RUE SAINT JACQUES, Coin de la Côte de la Place d'Armes, Dans la bâtisse de l'Association d'Ecosse sur la Vie. 3-21 f



O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE. Coin des rues Craig et St. Laurent. MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20zz

LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31ss

L. E. BEAUCHAMP & CIE. 89 RUE NOTRE-DAME 89 MONTREAL.

L'ENSEIGNE de la BOULE ROUGE, ont toujours en mains un grand assortiment de marchandises sèches de goût et de fantaisie—de plus chapeaux pour enfants, dames et messieurs, rubans, plumes, fleurs en gros et en détail. Un tailleur et des modistes d'expérience sont attachés à l'établissement. 3-18 tf L. E. BEAUCHAMP & CIE.

MANUFACTURE CENTRALE DE MARBRE. 61—RUE ST ALEXANDRE—61 (Vis-à-vis l'Eglise Saint-Patrice.) TANSEY & O'BRIEN, SCULPTEURS.

MANUFACTURIERS de toutes sortes de monuments en pierre et en marbre, devant de cheminées, dessus de meubles, marbres pour tombeaux, Autels, etc., etc. 3-14 l

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel,) MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, MEDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-5ss

NOUVEL ETABLISSEMENT. TREMPE & GAUTHIER, 19—RUE ST LAURENT—19

MM TREMPE & GAUTHIER ci-devant de la maison Morgan ont l'honneur d'informer le public que le 15 avril, ils ont ouvert au No. 19 sur la Rue St. Laurent, un magasin de marchandises sèches, où l'on trouvera constamment un assortiment complet de marchandises et de nouveautés, des meilleurs et derniers goûts. M. Trempe ayant passé 14 ans dans la maison Morgan offre des garanties d'homme d'affaires. F. X. TREMPE & S. GAUTHIER, Montréal, 8 Mai 1872. 3-20 l

NOUVEAUTÉS!! NOUVEAUTÉS!!! C. T. BERNIER

VIENT de recevoir par le dernier vapeur océanique, 20 caisses de marchandises de printemps et d'été pour compléter son assortiment. Parmi ces caisses se trouvent deux balles d'indiennes et deux de coton jaune endommagés qu'il vendra à grand sacrifice pour argent comptant. Venez à bonne heure le matin, et rappelez-vous bien du No. 167 Rue St. Joseph, près du Carré Chabollez. 3-15 m C. T. BERNIER.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMEE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33ss

F. X. BEAUCHAMP, (Successeur de D. Smilie.) BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES. 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134 2-45ss MONTREAL.

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21ss

RÉFRIGÉRATEURS PATENTÉS DE MEILLEUR & CIE.

CES RÉFRIGÉRATEURS ont des améliorations qui les rendent supérieurs à tout autre et ont obtenu le premier prix à l'exposition l'année dernière. Parmi le grand assortiment de poêles de cuisine se trouve le "Prince Arthur," adapté à tout espèce de combustibles et qui mérite l'attention du public. Nous avons en main une grande variété de couchettes de fer battu, et attendons prochainement un nouvel assortiment considérable. MEILLEUR & CIE. 526 RUE CRAIG. 3-20 d

AVIS. LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez N. RHÉAUME, 75—RUE ST. LAURENT.—75 2-47 f

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY. LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchitis etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1859.) 2-24ss

ETABLIS EN 1854. GEORGE YON, Plombier et Ferblantier. 241—RUE ST. LAURENT—241 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)



GEORGE YON a maintenant à son magasin un grand assortiment de Glacières réfrigérantes. Poêles de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires pour l'usage de la maison, théières, cafetières. Bouteilles à épices, à thé, à café et sucre. Moules à blanc-mange, à gelée et à pâtés. Couteaux, Fourchettes et Cuillères. Arrosoirs, Bains de siège, Bains de pieds, Bains ovales de toutes les grandeurs, Sabotiers pour crème à la glace. Toute commande pour plomberie, Bains et Water Closets, et ouvrage en ferblanc, zinc, tôle, exécutés avec soin. 2-45x

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMÉRO..... 10 Centins.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. AGENCE GÉNÉRALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319--RUE ST. ANTOINE--319

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855. MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & CIE. QUINIUUM LABARRAQUE Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinquium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina. Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable: de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs. Le Quinquium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action. Les abonnés de "L'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT. Liqueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs. pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manieement désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manieement désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes: EN BOISSON: — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIATRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.

EN LOTIONS: — Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS: — Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.

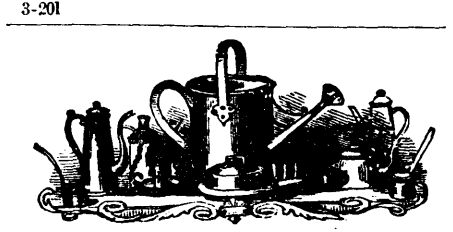
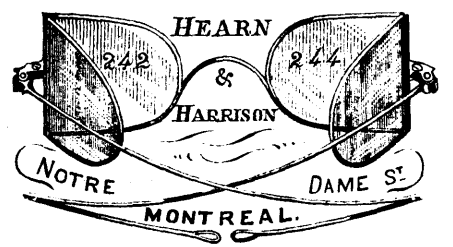
Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon. PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC. Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes: CASTRALGIES DYSPEPSIE PYROSIAS AIGREURS DIGESTIONS DIFFICILES CRAMPES D'ESTOMAC CONSTIPATION COLIQUES DIARRHÉE DYSSENTERIE CHOLÉRIQUE

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, il bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50. AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec 3-14 ss



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau,—pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés. T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT. 2-24ss

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLIEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 3 Mai 1872. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. tf

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES.....10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois. Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPYPISTES, STERÉOTYPYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. } On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

Service des Malles entre San-Francisco, Etats-Unis, et Victoria, Colombie-Anglaise.

AVIS est par les présentes donné au sujet de l'annonce demandant des soumissions pour le susdit service, que le temps fixé pour transmettre de telles soumissions au Maître Général des Postes du Canada, à Ottawa, a été et est par les présentes prolongé du 11me au 25me jour de Mai, 1872. WILLIAM WHITE, Secrétaire.

Département du Bureau de Poste, Canada, Ottawa, 10 avril 1872. 3-18 d

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.